



Programme détaillé
de développement de
l'agriculture africaine
(PDDAA)

Rapport annuel 2009

CAADP



NEPAD

A PROGRAMME OF THE AFRICAN UNION

Qu'est-ce que le NEPAD?

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), un cadre stratégique de l'Union africaine (UA) pour le développement socio-économique panafricain, est à la fois une vision et un plan d'action pour l'Afrique au vingt-et-unième siècle. Le NEPAD est une intervention radicalement nouvelle, lancée par les dirigeants africains pour faire face aux défis cruciaux auxquels est confronté le continent: la pauvreté, le développement et sa marginalisation à l'échelle internationale.

Le NEPAD offre aux pays africains des occasions uniques de se rendre maîtres de leurs programmes de développement, de travailler ensemble en plus étroite collaboration et de coopérer plus efficacement avec les partenaires internationaux.

Qu'est-ce que l'APCN?

Le 1er février 2010, le 14e Sommet de l'Union africaine, qui s'est tenu à Addis Ababa, en Ethiopie, a approuvé l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'UA. Le Sommet a également renforcé le programme du NEPAD en faisant du Secrétariat du NEPAD, qui était le service responsable de la gestion des projets du NEPAD, une agence d'exécution, l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN). L'APCN est responsable

de la gestion, de la facilitation, de la coordination et de la mise en oeuvre des programmes et projets prioritaires du NEPAD. Il axe essentiellement son action sur la mise en oeuvre et l'exécution sur le terrain.

Qu'est-ce que le PDDAA?

L'UA-NEPAD oeuvre à augmenter la quantité et la qualité des aliments produits par l'Afrique afin d'améliorer la sécurité alimentaire des familles, communautés et pays, ainsi que la rentabilité des exportations. A cet effet l'UA-NEPAD met en contact tous les partenaires et organisations intervenant dans l'agriculture de l'Afrique – et les aide à exprimer leurs besoins et à coordonner leurs travaux.

Le PDDAA – le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine, un programme créé et dirigé par les nations africaines, encadre ces travaux. Il fait partie intégrante du NEPAD et a été approuvé par l'Assemblée de l'Union africaine en juillet 2003. L'APCN supervise la gestion quotidienne du programme.



De gauche à droite: le Dr. Ibrahim Mayaki, Directeur exécutif de l'APCN; S.E. Mme Tumusiime Rhoda Peace, Commissaire de l'UA; et le Professeur Richard Mkandawire, Chef de la Division de l'agriculture du NEPAD et du PDDAA.

Table des matières

Une année historique pour l'agriculture africaine	4
En finir avec la pauvreté, vaincre la faim	5
Entretenir l'élan	6
Renforcer l'agriculture, renforcer l'Afrique	7
Faire de l'agriculture une priorité: adopter et atteindre les objectifs du PDDAA	8
Investir plus, plus judicieusement	10
Aller de l'avant dans les régions	12
Adapter le PDDAA aux programmes régionaux	
Faire avancer le PDDAA dans la CEDEAO	
Faire avancer le PDDAA dans le COMESA	
Faire avancer le PDDAA dans la SADC	
Faire avancer le PDDAA dans la CEEAC	
Aller de l'avant dans un nombre croissant de pays	14
12 pays signent les accords du PDDAA en 2009	
Faire avancer la mise en oeuvre: le Rwanda augmente ses dépenses pour l'agriculture	
Faire avancer les tables rondes	
Mettre en place des partenariats nouveaux et plus solides	
Renforcer les quatre piliers du PDDAA	19
Pilier I: Etendre les superficies exploitées en gestion durable des terres	
Pilier II: Améliorer les infrastructures rurales et l'accès aux marchés	
Pilier III: Augmenter l'approvisionnement alimentaire et réduire la faim	
Pilier IV: Recherche agricole, diffusion et adoption des technologies	
Travailler avec les parties intéressées	25
La Plate-forme partenariale du PDDAA	
La journée du PDDAA	
Le Forum annuel africain du PDDAA	
Le bilan du PDDAA	
Communication et partage des connaissances	
Personnel 2009	30

Une année historique pour l'agriculture africaine: le communiqué du Directeur exécutif de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, le Dr. Ibrahim Assane Mayaki

Si nous voulons en finir avec la pauvreté en Afrique, nous devons améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et les revenus dans les économies essentiellement agraires du continent. Ce sont les objectifs indissociables du PDDAA. Par ce programme, les gouvernements africains se sont engagés à augmenter annuellement la productivité agricole de 6 pour cent en investissant au moins 10 pour cent de leurs budgets nationaux dans l'agriculture.

Le programme du PDDAA reflète un infléchissement fondamental dans la manière dont les dirigeants africains considèrent l'agriculture et sa contribution potentielle à l'élimination de la pauvreté et de la faim. Il constitue la pièce maîtresse des efforts des pays africains pour atteindre une croissance et une réduction de la pauvreté qui s'accordent avec les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

En 2009, le NEPAD a amplifié les échanges à l'appui des processus des tables rondes nationales du PDDAA. En collaboration avec le Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la Commission de l'Union africaine et les Communautés économiques régionales (CER), le NEPAD a aidé les pays africains à incorporer le programme du PDDAA à leurs programmes de développement agricole et rural afin d'en accélérer la mise en œuvre.

Au niveau mondial, le PDDAA s'est caractérisé par le ralliement de soutiens internationaux: nombreux ont été les militants, partenaires, organisations internationales de la société civile et dirigeants mondiaux qui ont appelé à l'harmonisation, autour et par le biais du programme du PDDAA, des aides et politiques internationales pour l'agriculture africaine.

A l'horizon de 2010, l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN), qui a récemment été créée et remplace le Secrétariat du NEPAD, continuera à s'employer pour que les pays puissent avoir accès aux connaissances spécialisées et aux ressources qui permettront la mise en œuvre du PDDAA.

L'APCN a été mise en place en février 2009 par l'Union africaine (UA) pour remplacer le Secrétariat du NEPAD et devenir une agence d'exécution à part entière. Le 14^e Sommet de l'Union africaine, qui s'est tenu à Addis Ababa, en Ethiopie, a approuvé l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'UA. Le Sommet a également renforcé le programme du NEPAD en transformant le Secrétariat du NEPAD en agence d'exécution – l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN). La mission de l'APCN est de faciliter et coordonner la mise en œuvre des programmes et projets prioritaires à dimension continentale et régionale et de mobiliser les ressources et partenaires qui permettront leur mise en œuvre. En outre, les

chefs d'Etat et de gouvernement africains présents à l'Assemblée de l'UA ont aussi donné mandat à l'APCN pour diriger et coordonner la recherche et la gestion des connaissances, assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du programme et défendre la vision, la mission et les valeurs fondamentales de l'UA et du NEPAD.

Ces décisions ont été prises pour renforcer le NEPAD, dont la mission désormais apparaît clairement juste et circonscrite, et orientée vers la mise en œuvre des projets dans les pays africains. Le NEPAD reste chargé d'assurer l'encadrement nécessaire pour la mise en œuvre du PDDAA. Nous nous félicitons des partenariats qui se sont formés autour du PDDAA et qui ouvrent des perspectives de développement novateur partout sur le continent. L'Afrique doit toutefois rester résolue, en particulier pour ce qui est de la gestion des ressources humaines et financières.



Le Directeur exécutif de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN), le Dr. Ibrahim Assane Mayaki, demande aux dirigeants politiques africains d'aligner leurs stratégies nationales sur le programme du PDDAA.

En finir avec la pauvreté, vaincre la faim: le communiqué du Prof. Richard Mkandawire

Cette année est vraiment une année historique. Douze pays ont signé un accord avec le PDDAA en 2009, ce qui souligne non seulement l'engagement de l'Afrique dans l'élimination de la pauvreté par le biais de l'agriculture mais aussi l'intérêt porté par l'Afrique à la Déclaration de Maputo et plus généralement à l'agenda mondial visant à assurer la sécurité alimentaire.

Le PDDAA cherche à augmenter la production écologiquement durable de l'agriculture pour favoriser la sécurité alimentaire et fournir davantage de matières premières aux industries africaines. Le PDDAA vise également à augmenter les revenus agricoles et à créer des opportunités économiques dans les espaces ruraux de l'Afrique – deux éléments extrêmement importants pour la prospérité à long terme du continent. La Conférence des ministres de l'Agriculture d'avril 2009 et le Sommet de l'Union africaine de juin 2009, consacré à l'agriculture, sont des étapes clés pour l'orientation de l'avenir de l'agriculture africaine. A l'heure actuelle, des plans de mise en œuvre du PDDAA visant à dynamiser l'agriculture et à éliminer la pauvreté sont en cours dans un nombre croissant de pays et ils donnent d'excellents résultats. Au Malawi, les politiques et réformes gouvernementales telles que les bons de semences ou d'engrais délivrés aux agriculteurs pauvres ont permis de faire passer le pays du statut d'importateur net de maïs à celui d'exportateur net de cette céréale, ce qui a entraîné un taux national de croissance économique de 7%. Au Rwanda, l'engagement du pays dans un ambitieux programme de révolution verte favorisant un meilleur accès des agriculteurs à des semences et engrais de qualité a provoqué une augmentation de 15% en 2007 et de 16% en 2008 de la production alimentaire.

En 2009, cinq ans après le lancement du PDDAA, l'évaluation du programme a marqué une autre étape importante. L'une des recommandations essentielles de l'évaluation a été d'élargir la base des parties intéressées au PDDAA pour inclure, par exemple, les rois et chefs africains qui jouent un rôle important en garantissant que le développement agricole profite bien aux groupes vulnérables. Ces dirigeants traditionnels, en rassemblant les compétences et connaissances des divers groupes impliqués dans le développement de l'agriculture autour du programme du PDDAA, rallieront à leur suite des forces considérables pour vaincre la faim et réellement en finir avec la pauvreté en Afrique.

Pour élargir l'aide des nations et des régions en faveur du PDDAA, le NEPAD s'est employé sans relâche au cours de cette dernière année afin de garantir que les tables rondes constituent bien un processus consultatif et participatif englobant les gouvernements, les agriculteurs, les négociants, les entreprises, la société civile et les différents partenaires. Il a également tenté d'assurer la signature du document d'accord du PDDAA par autant de représentants que possible des niveaux nationaux et régionaux, tout en veillant à ce qu'ils aient tous conscience que cette signature n'est que le commencement du travail d'investissement dans les priorités agricoles nationales.

La communauté mondiale se rassemble autour du programme du PDDAA en apportant son appui aux priorités d'investissement et aux domaines stratégiques mis en avant après la signature des accords. Du Sommet du G8 de L'Aquila au Sommet du G20 de Pittsburgh en passant par l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le PDDAA a reçu un appui et une reconnaissance internationaux pour sa volonté de mettre l'agriculture au centre du programme de développement de l'Afrique. Le G20 a accordé 22 milliards de dollars EU supplémentaires pour l'agriculture et les dirigeants mondiaux, à l'occasion du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire de 2009, ont souligné la nécessité de soutenir l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique dans le cadre du PDDAA.

«Du Sommet du G8 de L'Aquila au Sommet du G20 de Pittsburgh, le PDDAA a reçu un appui et une reconnaissance internationaux pour sa volonté de mettre l'agriculture au centre du programme de développement de l'Afrique.»

Ces solides avancées sont extrêmement encourageantes. Elles contribuent à nous rappeler la force de partenariats et collaborations authentiques dans les efforts pour assurer la sécurité alimentaire, en Afrique et ailleurs.



Le Professeur Richard Mkandawire, Chef de la Division de l'agriculture du NEPAD et du PDDAA.

Entretenir l'élan

La crise financière mondiale et le ralentissement de la demande de biens de consommation se traduit par une baisse des ventes des denrées alimentaires dont dépend l'économie de nombreux pays africains. Cela signifie que la récession mondiale entraînera un recul dans la lutte contre la pauvreté sur le continent. Il est donc crucial d'entretenir l'élan donné.

Dans un premier temps, l'Afrique a paru immunisée contre l'agitation commerciale et bancaire qui a plongé l'Europe et les Etats-Unis dans la tourmente. Les économies agraires de l'Afrique sont en phase ascendante depuis une décennie. Les produits intérieurs bruts (PIB) ont augmenté de 6% par an en moyenne et le secteur agricole a connu une croissance annuelle de 4 à 5%. La production alimentaire par habitant a augmenté régulièrement.

L'Afrique reste toutefois en danger, même si le reste du monde semble se relever de la crise. Les pays africains les plus importants sur le plan économique sont les plus touchés, mais même les petites économies ont souffert. La crise financière induit aussi un effet de contagion à la baisse sur les pays africains qui assurent la sécurité alimentaire mais dépendent des marchés mondiaux qui sont inconstants.

Un rapport récent de l'Organisation de coopération et de développement économiques, basée à Paris, et de la Banque africaine de développement a prédit pour 2009 une croissance globale de 2,8% – soit moins de la moitié des 5,7% prévus avant le ralentissement mondial. Une croissance modérée est prévue pour 2009 et 2010 en Ethiopie, au Rwanda, au Soudan, en Tanzanie et en Ouganda – les économies dont la croissance était la plus rapide de toute l'Afrique de l'Est en 2008. En Afrique du Sud, la croissance économique devrait connaître un fléchissement considérable en 2009, qui la ramènerait à 0,2%, puis se rétablir à 4,6% en 2010. Dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, il est prévu que la croissance réelle du PIB baisse à 4,2% en 2009, puis se redresse à 4,6% en 2010. Enfin dans les sept pays de l'Afrique centrale, la croissance du PIB devrait ralentir considérablement pour atteindre 2,8% en 2009, puis augmenter de nouveau à 3,6% en 2010.

«Nous avons travaillé dur pour apporter une aide alimentaire à ceux qui en avaient le plus besoin en 2008. Cela va être plus difficile cette année en raison de la crise financière et de ses répercussions sur la sécurité alimentaire, mais nous devons rester concentrés sur l'amélioration de la production alimentaire.»

Le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon à la Réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire pour tous qui s'est tenue en janvier 2009 à Madrid, en Espagne

Les pénuries alimentaires persistantes exigent une double approche

Les pénuries alimentaires persistantes qui touchent des pays comme le Kenya, le Zimbabwe, l'Ethiopie et le Mozambique rappellent constamment au monde que la crise alimentaire est loin d'être terminée. Une double approche est nécessaire pour lutter contre ce fléau. Parallèlement à une aide alimentaire et nutritionnelle, l'Afrique a besoin d'investissements solides dans le secteur agricole, dans le cadre du PDDAA, pour dynamiser la production alimentaire et induire une croissance économique.

«Le rapport mondial sur la faim de 2009 indique que la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne sont soumis à des contraintes alimentaires... toutefois, d'excellents résultats sont observés dans certains pays tels que le Rwanda, le Malawi et récemment la Sierra Leone qui ont considérablement progressé vers la satisfaction des objectifs du PDDAA.»

Rhoda Peace Tumusiime, Commissaire pour l'économie rurale et l'agriculture, Commission de l'Union africaine

Plus de vingt pays africains ont mis en place un ensemble de mesures de court à moyen terme pour favoriser la sécurité alimentaire et remédier au prix élevé des denrées alimentaires, mais l'Afrique importe encore des céréales alors que le continent dispose de vastes superficies de terres arables. De plus en plus de pays demandent de l'aide pour définir et planifier des options d'investissement à partir des faits observés et mobiliser des ressources.



Un spécialiste de la production agricole du ministère de l'Agriculture du Kenya examine du maïs chétif dans le district Njoro de la province de la Rift Valley. Ce secteur a connu plus de 90% de mauvaises récoltes de maïs suite aux pluies rares et irrégulières qu'a reçues la région entre mars et juin 2009.
© Jane Some/IRIN

Renforcer l'agriculture, renforcer l'Afrique

L'Afrique a besoin d'investissements dans le secteur agricole pour assurer sa sécurité alimentaire et mettre en place des économies saines. Bien que les prix des denrées alimentaires aient chuté partout dans le monde, ils sont encore relativement élevés et très instants et devraient augmenter à l'avenir. La crise économique n'est pas terminée; en outre, le changement climatique et la pénurie d'eau et d'énergie constituent de graves menaces. La croissance agricole et la résilience des économies permettront à l'Afrique de s'adapter à l'évolution des conditions et de prospérer.

Prendre position sur le changement climatique

La variabilité et le changement climatiques auront des effets considérables sur le développement agricole en Afrique. Cela signifie qu'il faut impérativement renforcer la productivité et la résilience des systèmes agricoles. Lors des négociations sur le changement climatique de la COP-15 des Nations Unies, en décembre 2009, l'UA-NEPAD a scellé des alliances stratégiques pour obtenir un soutien systématique et proactif afin de faire face au changement climatique dans l'esprit du programme du PDDAA, en privilégiant les initiatives favorisant l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à la variabilité du climat.

Présentation du cas des éleveurs ougandais à Copenhague

Les éleveurs du couloir de passage du bétail de l'Ouganda ont vendu leurs animaux à des prix défiant toute concurrence pour éviter de tout perdre quand le bétail meurt des suites des sécheresses attribuées au changement climatique.

Les négociateurs africains ont soulevé ce problème à l'occasion de la journée consacrée à l'agriculture et au développement rural au cours de la Cop-15 qui s'est tenue à Copenhague, en décembre. Les agriculteurs africains ont besoin d'une mesure qui les aide à s'adapter au changement climatique. Il leur faut des techniques et informations d'appui sur ce qu'ils doivent faire pour s'adapter. Les programmes d'adaptation proposés dans le cadre du pilier I du programme du PDDAA fourniront aux agriculteurs les renseignements nécessaires sur les cultures à planter et les bonnes périodes de plantation.

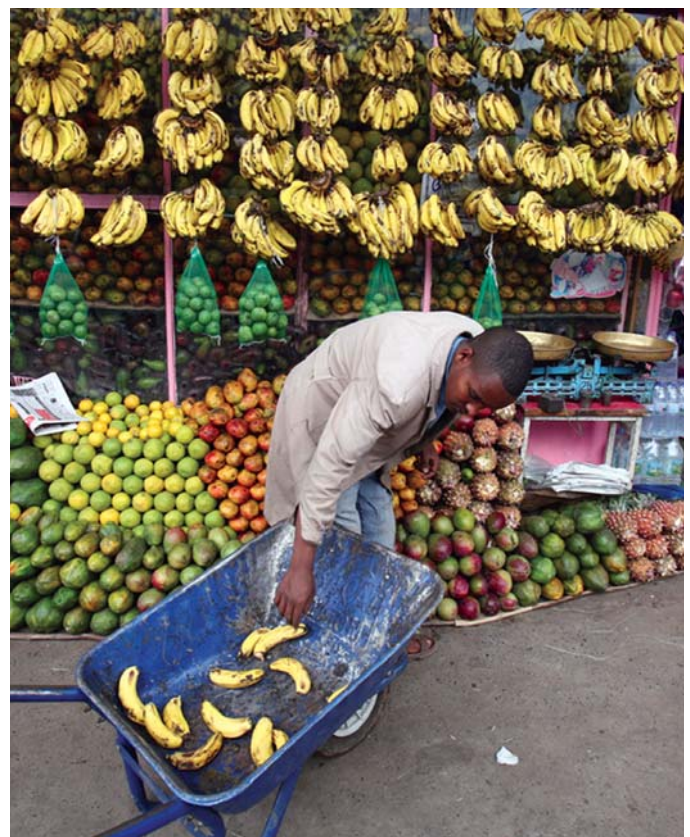
L'UA-NEPAD, les états membres et les centres de connaissances ont préparé un dossier fort, à partir de faits observés, sur le financement du carbone et du carbone du sol pour l'Afrique. Le carbone et le carbone du sol présentent des opportunités appréciables de financement de l'investissement dans l'agriculture africaine, en induisant un impact positif sur la productivité et la résilience de l'environnement et en protégeant la biodiversité.

L'initiative sur le changement climatique du COMESA

Le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) a lancé, dans le cadre du programme du PDDAA, son initiative sur le changement climatique pour faire face aux répercussions étroitement liées de la dégradation de l'environnement, de la pauvreté rurale et du changement climatique mondial sur l'agriculture et la productivité.

Cette initiative s'appuie sur des pratiques bien établies d'agriculture et d'affectation des sols pour définir des stratégies d'adaptation au changement climatique – en améliorant la biodiversité grâce à l'agriculture et à l'agroforesterie durables et en renforçant la productivité des parcelles agricoles grâce à la gestion durable des terres. Elle sera mise en oeuvre par le biais de quatre plates-formes distinctes:

- une plate-forme politique – un groupe de travail sur le climat, l'agriculture, les forêts, l'affectation des sols et les moyens d'existence pour favoriser des voies de développement à faible émission de carbone;
- une plate-forme nationale – du personnel technique au Kenya, au Malawi, au Rwanda, en Ouganda et en Zambie;
- une plate-forme financière – un travail avec Terra Global Capital pour mettre en place un fonds pour les marchés de compensation du carbone qui constituerait une importante source de financement du développement durable; et
- une plate-forme de diffusion – dans toute l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe.



Un vendeur de fruits préparant son étal à Addis Ababa, en Ethiopie
© Manoocher Deghati/IRIN

Impliquer toutes les parties intéressées

Les dirigeants africains ont continué à mettre en place le milieu favorable qui encouragera le secteur privé et les autres acteurs du secteur non public à augmenter leur investissement dans les priorités nationales du PDDAA.

Les organisations d'agriculteurs, les groupes de femmes et le secteur agroalimentaire ont une action catalytique sur l'organisation et la défense des intérêts des petits exploitants agricoles. La société civile, et en particulier les organisations nationales et régionales d'agriculteurs, le secteur privé et les

partenaires du développement ont conjugué leurs efforts pour mener à bien la mise en oeuvre du PDDAA au niveau des pays.

Faire de l'agriculture une priorité: adopter et atteindre les objectifs du PDDAA

La Déclaration de Maputo/UA de 2003 pour l'adoption du PDDAA et l'engagement des pays membres à attribuer 10% de leurs budgets à l'agriculture a été une décision historique. A ce jour, le Burkina, l'Ethiopie, le Ghana, la Guinée, le Malawi, le Mali, le Niger et le Sénégal ont dépassé l'objectif de consacrer 10% de leurs budgets à l'agriculture, et la plupart des pays ont fait des progrès considérables en direction de cet objectif. Plus de vingt pays ont atteint des taux de croissance agricole de 6% ou plus.

En juin 2009, à la Conférence commune des ministres de l'Agriculture et des Terres et du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, les dirigeants africains et l'ensemble des intervenants internationaux pour le développement ont réaffirmé leur soutien et leur engagement à travailler dans le cadre du partenariat avec le PDDAA pour faire de l'agriculture une priorité du développement.

«Les dirigeants africains se sont unis autour de la vision du PDDAA et ont pris des mesures énergiques pour mettre l'agriculture au centre du programme de développement. Cette vision a galvanisé les partenaires du monde entier en faveur du soutien à l'agriculture.»

Le Dr. Namanga Ngongi, Président de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), Abuja, Nigeria, novembre 2009

Impliquer les agriculteurs et les organisations de base

- Les agriculteurs ont mis en place, à l'échelle du continent, un forum pour soutenir la mise en oeuvre du PDDAA.
- La Plate-forme partenariale du PDDAA prend part à des forums régionaux et continentaux avec les organisations d'agriculteurs, mais s'implique particulièrement au niveau national. Cela a stimulé une participation proactive des agriculteurs et de leurs organisations dans la mise en oeuvre du PDDAA dans les pays, les tables rondes et les programmes d'investissement consécutifs à la signature des accords du PDDAA.
- L'UA-NEPAD a travaillé avec les communautés économiques régionales, les partenaires à l'échelle nationale et les parties intéressées pour mettre en place des consultations et des occasions de partager les enseignements et meilleures pratiques lors des événements d'apprentissage impliquant les collectivités, tels que la journée du PDDAA et le Forum africain.

Taux de croissance de l'agriculture en comparaison de l'objectif de 6% du PDDAA, 2008

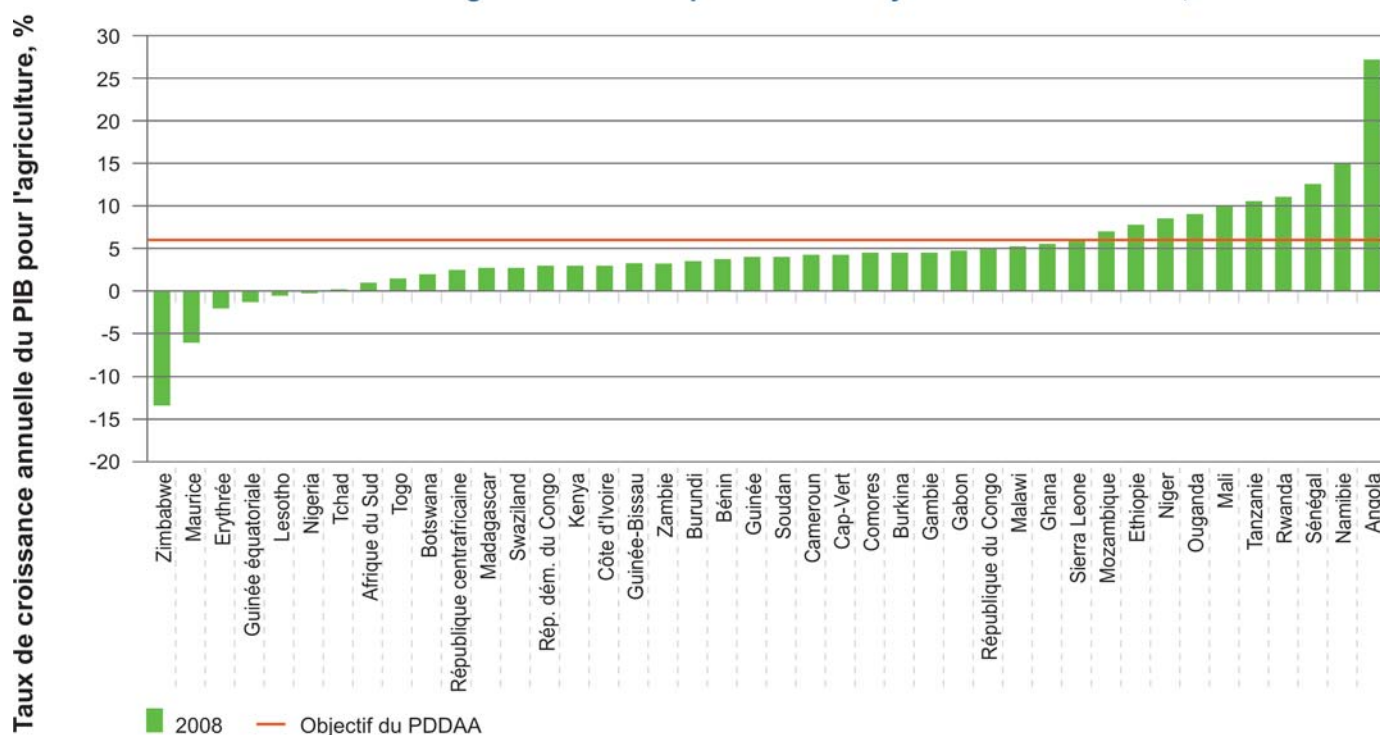


Figure préparée par ReSAKSS (www.resakss.org). Source: WDI, 2009 et stat. nationales de l'ONU, 2009.

Dépenses pour l'agriculture (en % du total) en comparaison de l'objectif de 10% du PDDAA, 2008

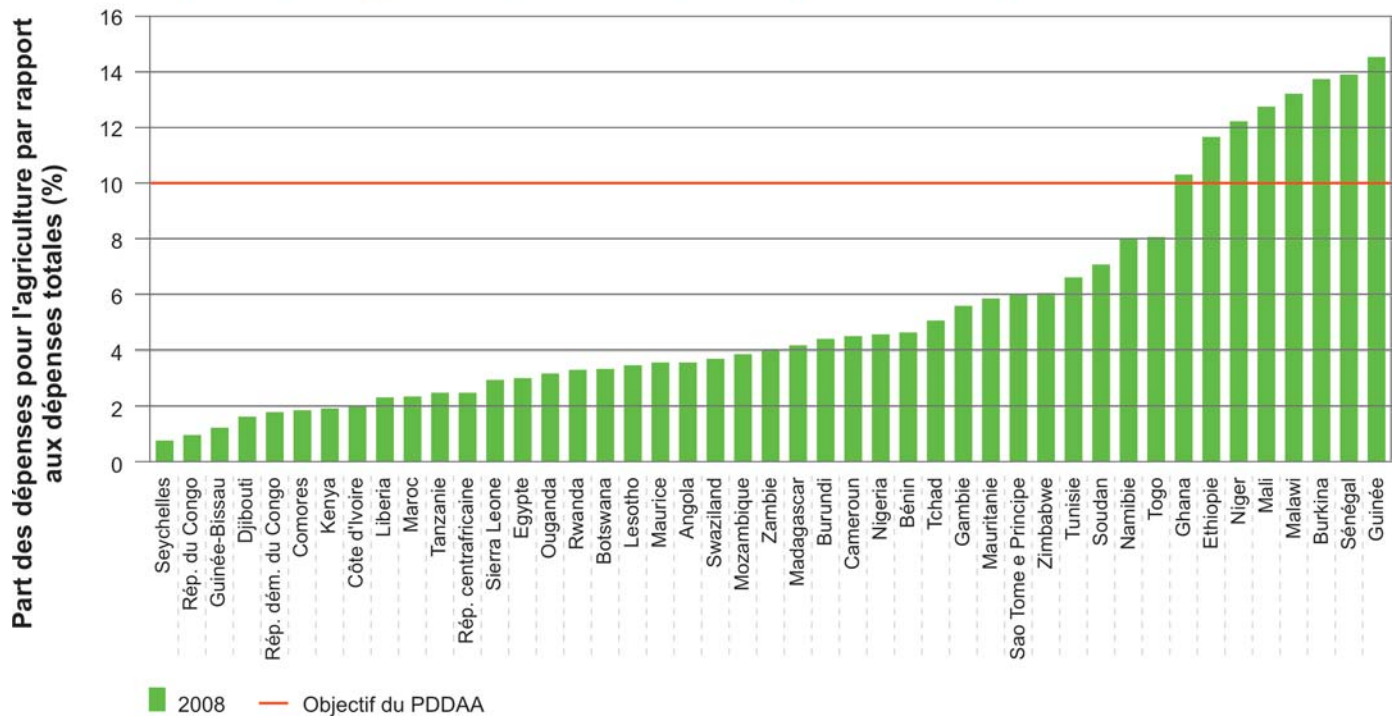


Figure préparée par ReSAKSS (www.resakss.org). Sources: SADC 2008; ReSAKSS 2010; brochures nationales du PDDAA (n°4); rapports d'inventaires nationaux du PDDAA; FMI 2009; rapport d'étude 2008 sur les dépenses agricoles de l'UA, du NEPAD, de la FAO et de la Banque mondiale; CENUA 2007; document de travail ReSAKSS n°18; document de travail ReSAKSS n°21; stat. financières du gouvernement des Seychelles (résumé 2007).

Les gouvernements nationaux ont renouvelé leur engagement à allouer 10% de leurs budgets nationaux à l'agriculture d'ici 2015 afin de satisfaire au premier OMD qui vise à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015.

«Le gouvernement du Nigeria a alloué plus de 10% de son budget national à l'agriculture... Nous avons hâte de nous mettre au travail avec l'AGRA et le NEPAD afin de développer des plans qui utiliseront réellement ces sommes pour augmenter la productivité des petits exploitants agricoles.»

Le Dr. Sayyad Ruma, ministre nigérian de l'Agriculture et des Ressources en eau, Abuja, Nigeria, novembre 2009

La Conférence et le Sommet se sont employés à faire adopter des mesures visant à garantir que l'acquisition non contrôlée des terres et la commercialisation n'aient pas de conséquences néfastes sur la sécurité ou la souveraineté alimentaire, en particulier pour les éléments pauvres et plus vulnérables des communautés. Ils ont résolu d'explorer les politiques, cadres réglementaires et principes directeurs afin d'assurer la pleine participation de toutes les parties concernées dans la gestion de ce processus.

Etude de nouvelles opportunités en Zambie et au Mozambique: le Système régional d'analyse stratégique et d'appui à la connaissance

Le Système régional d'analyse stratégique et d'appui à la connaissance (ReSAKSS), une initiative du NEPAD et de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), mène dans les domaines de l'agriculture et de l'économie des recherches de pointe qui orientent le PDDAA dans ses efforts pour réduire la pauvreté et la faim dans toute l'Afrique.

En 2009, le ReSAKSS a produit deux notes de synthèse examinant les efforts de la Zambie et du Mozambique pour mettre en œuvre le PDDAA et augmenter leur productivité agricole de 6%. Ces études se sont soldées par des conclusions encourageantes.

L'agriculture est le pilier des économies des deux pays. En Zambie, elle contribue pour environ 20% du PIB et emploie les deux-tiers de la population. Au Mozambique, elle compte pour à peu près 25% du PIB et 20% des recettes d'exportation. Les deux pays sont en train de réattribuer des ressources à ce secteur.

Les notes de synthèse du ReSAKSS ont examiné si les deux pays pouvaient atteindre les objectifs du PDDAA et étudié leurs conséquences potentielles sur l'économie, ainsi que la quantité et les types d'investissements qui seraient nécessaires pour satisfaire aux objectifs du PDDAA. La note portant sur le Mozambique a conclu que l'objectif du PDDAA d'atteindre 6% de croissance agricole est à la fois faisable et valable puisqu'il permettra au pays de satisfaire au premier OMD et qu'il pourrait, en privilégiant certaines cultures, réduire la pauvreté et encourager une croissance générale de l'économie.

En Zambie, le ReSAKSS a conclu que bien que le premier OMD ne puisse vraisemblablement pas être atteint, l'objectif d'une croissance agricole de 6% reste faisable et pourrait se traduire par une importante réduction de la pauvreté. Au cours de la mise en œuvre du PDDAA, la Zambie devra toutefois veiller à axer ses investissements de manière à garantir que leurs retombées bénéficient aux personnes les plus pauvres. Cela exigera non seulement une augmentation des dépenses pour l'agriculture mais aussi une plus grande efficacité dans les choix de dépenses.

Source: ReSAKSS Note de synthèse n° 14 (juillet 2009); n° 17 (octobre 2009).

Investir plus, plus judicieusement

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la part de l'aide extérieure totale au développement accordée à l'agriculture africaine a baissé considérablement puisqu'elle est passée de 26% à la fin des années 80 à moins de 5% en 2005. La situation évolue. Les partenaires du développement investissent maintenant davantage, et plus judicieusement, en harmonisant leurs investissements avec les priorités fixées par les gouvernements africains grâce au programme du PDDAA.

Investir plus

En juillet 2009, au Sommet de L'Aquila, les nations du G8 ont pris l'engagement de soutenir la recherche pour l'agriculture et la santé en Afrique. En promettant une enveloppe de 20 milliards de dollars EU pour la sécurité alimentaire mondiale, elles ont convenu de travailler avec les gouvernements nationaux et les organisations régionales à renforcer les systèmes de recherche agronomique, à augmenter l'investissement dans les connaissances scientifiques et les technologies et à favoriser l'accès à ces domaines.

«En Afrique, nous reconnaissons que le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) met en place un cadre qui nous permettra de coordonner notre soutien à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, et nous appuierons d'autres efforts similaires dans d'autres régions.»

Déclaration commune du Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon et de la Secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton à l'occasion du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire de 2009

Les dirigeants de 40 états et organisations internationales ont approuvé l'initiative sur la sécurité alimentaire mondiale de L'Aquila. Ils vont investir 20 milliards de dollars EU sur trois ans pour encourager le développement rural des pays pauvres. Le DFID (UK Department for International Development), par exemple, s'est engagé à augmenter ses dépenses pour le développement agricole à 1,1 milliard de livres sur les trois prochaines années; une grande partie de ces fonds seront attribués à l'Afrique.

Le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs

Ce Fonds, lancé en 2008 avec un engagement initial de 50 millions de dollars EU, représente un grand pas en avant pour le renforcement et l'accélération de la mise en œuvre du PDDAA. Pour l'heure, les financements du Fonds ont soutenu les institutions piliers du PDDAA et les communautés économiques régionales, dont la Conférence des ministres africains de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (pilier II), l'Université de Zambie (pilier I), l'Université de Kwa-Zulu Natal (pilier III), le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Le Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire

Le Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (PMASA) a été mis en place pour faire face aux prix élevés des denrées alimentaires et, plus généralement, à la nécessité de garantir la sécurité alimentaire et d'améliorer la productivité agricole. Dès le départ, l'UA-NEPAD a cherché à instaurer des synergies entre le PMASA et le PDDAA pour aider les petits exploitants agricoles, les femmes et ceux qui

sont habituellement marginalisés dans l'agriculture africaine. Au Sommet du G20 de Pittsburgh, il a été demandé à la Banque mondiale d'élaborer un document-cadre.

Le Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (PMASA): investir plus, plus judicieusement

Mobilisation des ressources

- Plus de financements pour les investissements dans le secteur agricole en Afrique
- Meilleure rentabilité des investissements, retombées importantes sur la sécurité alimentaire, développement des capacités
- Attirer/susciter le financement des investissements par le secteur privé en faveur du secteur agricole
- Plus de transparence, de justification de l'emploi des fonds et d'apprentissage

Connaissances et information

- Soutien et développement des capacités régionales et nationales
- Mise en place et valorisation des systèmes africains de connaissances et d'information

Partenariats

- Favoriser les partenariats commerciaux, en particulier le secteur privé/les financements privés
- Favoriser les partenariats de gestion des techniques et des savoirs en matière de sécurité alimentaire et d'agriculture

Participation

- La Plate-forme partenariale du PDDAA favorise la responsabilisation mutuelle, le bilan, la responsabilité et la coordination
- L'Equipe spéciale de haut niveau des Nations Unies pour le PMASA veille à la participation des principales parties intéressées

Organe de coordination

- L'organe africain de coordination relie le PMASA au cadre de travail du NEPAD-PDDAA
 - Principales institutions piliers
 - Communautés économiques régionales
 - Processus des tables rondes du PDDAA

Investir plus judicieusement

En 2009, la Plate-forme mondiale des bailleurs de fonds pour le développement rural a joué un rôle essentiel pour réunir les aides des bailleurs de fonds et les harmoniser au programme du PDDAA. Cette plate-forme œuvre avec la Plate-forme partenariale du PDDAA à développer un outil d'auto-évaluation et explorer les possibilités de mettre en place un système convivial de suivi des investissements agricoles.

L'Equipe spéciale de haut niveau des Nations Unies et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) alignent leurs mécanismes de programmation et de financement sur les processus de planification validés par le PDDAA.

«Ce partenariat permettra aux pays africains de combler l'écart entre l'intention et l'action en faveur des petits exploitants agricoles.»

Kofi A. Annan, Président de l'AGRA et ex-Secrétaire général de l'ONU

Harmoniser les soutiens pour développer les zones greniers en Afrique

L'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) et le NEPAD oeuvrent ensemble, par le biais des tables rondes nationales du PDDAA, à planifier des investissements stratégiques en agriculture. Les tables rondes permettent à tous les partenaires – des organisations d'agriculteurs aux ministères gouvernementaux – de déterminer les investissements qui galvaniseront l'ensemble de la chaîne de valeur agricole et accéléreront la production de surplus alimentaires pour nourrir l'Afrique.

Les programmes intégrés de l'AGRA ont déjà permis de mettre des technologies durables à la portée de centaines de milliers de petits exploitants agricoles, d'instaurer des politiques qui soutiennent les petits exploitants agricoles, d'appuyer la croissance du secteur privé agricole et de permettre aux petits fermiers d'accéder à des crédits abordables.

Ces programmes de terrain sont mis en oeuvre dans des zones dans lesquelles les conditions de sol, de pluviosité et d'infrastructures sont relativement bonnes et les petits exploitants agricoles nombreux – les greniers potentiels de l'Afrique.

«Il n'est pas surprenant que les pays qui ont rempli leurs engagements relativement au PDDAA montrent aussi les signes d'une amélioration de leur sécurité alimentaire et d'un renforcement de leur croissance économique.»

Le Dr. Akinwumi Adesina, Vice-Président des politiques et partenariats de l'AGRA

Renforcer la coordination des bailleurs de fonds autour du PDDAA

La réunion des bailleurs de fonds et partenaires qui s'est tenue à Addis Ababa en septembre a établi un précédent en rassemblant pour la première fois sous un même toit les partenaires du développement.

«Le PDDAA offre un cadre sous contrôle africain permettant d'élaborer pour l'agriculture et la sécurité alimentaire des politiques et plans ambitieux, de grande qualité et dirigés par les pays. Il rassemble les gouvernements, les bailleurs de fonds, le secteur privé et les autres parties intéressées. Il vise à garantir des investissements judicieux pour que des progrès soient faits sur les questions cruciales de sécurité alimentaire mondiale et que le chiffre d'un milliard de personnes souffrant de la faim en 2008 ne soit jamais réatteint, et il établit le programme à suivre pour les bailleurs de fonds.»

Le ministre anglais des Affaires étrangères et du Commonwealth, Ivan Lewis, Réunion de haut niveau, Londres, septembre 2009

La réunion a ouvert la voie aux Directives pour le soutien des bailleurs de fonds aux processus du PDDAA au niveau des pays. Approuvées par les représentants de 18 pays africains, les communautés économiques régionales, les institutions piliers du PDDAA, l'UA-NEPAD et plusieurs partenaires du développement, ces directives devraient avoir des retombées positives de portée considérable sur la manière dont les bailleurs de fonds réagissent aux impératifs de l'agriculture en Afrique. En signant le consensus d'Addis, les partenaires et les bailleurs de fonds ont convenu d'une approche coordonnée pour soutenir les accords du PDDAA qui sont en cours de signature dans toute l'Afrique.

Les partenaires du développement: l'Equipe spéciale du PDDAA

L'Equipe spéciale, composée de 17 membres de la Plate-forme mondiale des bailleurs de fonds pour le développement rural, travaille de manière informelle en se fondant sur le consensus et le respect mutuel.

Environ tous les quinze jours, le chef de l'Equipe spéciale du PDDAA organise une téléconférence pour discuter du soutien des bailleurs de fonds au PDDAA. Lorsque l'occasion se présente, les membres de l'équipe s'arrangent pour se réunir à la périphérie des conférences et ateliers d'importance sur le thème du développement agricole. Ces réunions portent sur:

- la mise en oeuvre du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs;
- l'organisation de réunions de la Plate-forme partenariale du PDDAA qui renforcent les institutions piliers du PDDAA en Afrique;
- la liaison entre le PDDAA et les initiatives continentales et mondiales pour l'efficacité de l'aide; et
- l'échange d'informations sur les événements d'importance présentant un intérêt pour le PDDAA.

Pour l'instant, l'Equipe spéciale:

- s'est employée à obtenir l'approbation du PDDAA par le milieu politique au niveau mondial;
- a augmenté les efforts visant à permettre aux membres de la Plate-forme partenariale de fournir un appui plus important et mieux coordonné aux principaux acteurs du PDDAA tels que les organisations d'agriculteurs;
- a établi une communication entre le PDDAA, les initiatives mondiales et les réseaux sur l'agriculture africaine;
- a soutenu la planification et l'organisation des réunions de la Plate-forme partenariale du PDDAA;
- a appuyé la conceptualisation et le développement des accords du PDDAA;
- s'est engagée directement auprès des groupes de travail des bailleurs de fonds du secteur agricole, au niveau national, sur le rôle des partenaires du développement dans les processus du PDDAA; et
- a fourni un soutien politique, organisationnel et technique pour l'appréciation des investissements du PDDAA au niveau national.

Intégrer le secteur privé dans le PDDAA

Les 17 et 18 juin 2009, à Dakar, Sénégal, la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le NEPAD ont réuni des représentants des secteurs public et privé, dont des organisations d'agriculteurs, des partenaires du développement et des acteurs de la société civile, afin de proposer un cadre pour intégrer le secteur privé dans le programme du PDDAA. Pour obtenir davantage de renseignements à ce sujet, se reporter à la section sur le pilier II du PDDAA (page 21).



La CEDEAO a proposé un cadre pour l'intégration du secteur privé dans le programme du PDDAA.
© NEPAD/PDDAA

Aller de l'avant dans les régions

L'intégration régionale est extrêmement importante pour permettre la pleine exploitation des opportunités relatives au commerce et à la sécurité alimentaire. Les processus du PDDAA ont stimulé l'intégration régionale et renforcé les liens avec les processus nationaux de planification.

L'intégration régionale offre aux régions et pays africains des possibilités de concentration et de capitalisation dans les zones et sur les produits où chacun possède un avantage comparatif. L'investissement dans les infrastructures à un niveau régional améliore les opportunités commerciales.

Adapter le PDDAA aux programmes régionaux

L'UA-NEPAD a approché les communautés économiques régionales qui ne sont pas encore complètement impliquées dans les processus du PDDAA et créé ainsi des possibilités de dialogue sur l'adaptation du programme du PDDAA aux programmes régionaux. La mobilisation des ressources pour l'agriculture, un défi en soi-même, n'est pas suffisante. En tant que cadre de travail pour l'Afrique, le PDDAA constitue le mécanisme continental qui permettra de mener à bien le développement agricole, la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

Premiers accords régionaux

En 2009, la Conférence internationale sur le financement de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest s'est conclue par la signature de l'Accord régional de partenariat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest/Politique agricole de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO/ECOWAP) – le premier accord régional du PDDAA. Une douzaine de partenaires du développement ont commencé à apporter leur appui à cet accord.

Appropriation: la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) adopte le programme du PDDAA

Afin de dynamiser les processus du PDDAA en Afrique de l'Ouest, la CEDEAO a offert sur ses propres ressources une contribution de 400 000 dollars EU à chacun de ses états membres pour faciliter les tables rondes nationales du PDDAA. Le groupe régional a adopté le PDDAA et s'est approprié le processus dans la région.

En 2009, un événement sans précédent s'est produit avec la signature de l'accord du PDDAA par dix états membres de la CEDEAO. Quatre pays ont terminé le travail analytique et sont sur le point de signer l'accord. Suite à la Conférence internationale sur le financement de la politique agricole CEDEAO/ECOWAP, le gouvernement espagnol a accordé 262 millions d'euros sur trois ans à la CEDEAO, sur lesquels 240 millions seront consacrés à dynamiser la productivité agricole.

Faire avancer le PDDAA dans les états membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

	2008	2009
Bénin	Options de croissance terminées	Table ronde en octobre Accord signé
Burkina	Options de croissance terminées	Préparation de la table ronde
Cap-Vert	Désignation d'un coordonnateur	Table ronde en décembre Accord signé
Côte d'Ivoire	Désignation d'un coordonnateur	Préparation de la table ronde
Gambie	Approbation gouvernementale	Table ronde en octobre Accord signé
Ghana	Préparation de la table ronde	Table ronde en octobre Accord signé
Guinée	Désignation d'un coordonnateur	Préparation de la table ronde
Guinée-Bissau	Désignation d'un coordonnateur	Préparation de la table ronde
Liberia	Approbation gouvernementale	Table ronde en octobre Accord signé
Mali	Bilan en cours	Table ronde en octobre Accord signé

Niger	Options de croissance terminées	Table ronde en septembre Accord signé
Nigeria	Options de croissance en cours	Table ronde en octobre
Sénégal	Options de croissance en cours	Table ronde en septembre
Sierra Leone	Préparation de la table ronde	Table ronde en septembre Accord signé
Togo	Options de croissance terminées	Table ronde en juillet Accord signé

(information correcte à la fin 2009)

Faire avancer le PDDAA dans le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)

	2008	2009
Burundi	Stade précoce	Accord signé
Comores	Bilan en cours	Bilan en cours
R. D. Congo	Désignation d'un coordonnateur	Bilan en cours
Djibouti	Bilan en cours	Bilan en cours
Egypte	Désignation d'un coordonnateur	Désignation d'un coordonnateur
Erythrée	Approbation gouvernementale	Approbation gouvernementale
Ethiopie	Options de croissance en cours	Accord signé
Kenya	Options de croissance terminées	Préparation de la table ronde
Libye	Approbation gouvernementale	Approbation gouvernementale
Madagascar	Bilan en cours	Bilan en cours
Malawi	Préparation de la table ronde	Préparation de la table ronde
Maurice	Désignation d'un coordonnateur	Bilan en cours

Rwanda	Accord signé	Mise en oeuvre d'un plan d'investissement après l'accord
Seychelles	Bilan en cours	Options de croissance en cours
Soudan	Désignation d'un coordonnateur	Bilan en cours
Swaziland	Bilan en cours	Préparation de la table ronde
Ouganda	Préparation de la table ronde	Mise en place d'alliances pour l'investissement
Zambie	Bilan en cours	Préparation de la table ronde
Zimbabwe	Désignation d'un coordonnateur	Désignation d'un coordonnateur

(information correcte à la fin 2009))

Faire avancer le PDDAA dans les états membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)

	2008	2009
Angola	Désignation d'un coordonnateur	Désignation d'un coordonnateur
R.D. Congo	Désignation d'un coordonnateur	Bilan en cours
Madagascar	Bilan en cours	Options de croissance en cours
Malawi	Préparation de la table ronde	Préparation de la table ronde
Maurice	Désignation d'un coordonnateur	Bilan en cours
Mozambique	Désignation d'un coordonnateur	Bilan en cours
Swaziland	Bilan en cours	Préparation de la table ronde
Zambie	Bilan en cours	Préparation de la table ronde
Zimbabwe	Désignation d'un coordonnateur	Désignation d'un coordonnateur

(information correcte à la fin 2009)

Faire avancer le PDDAA dans la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)

	2008	2009
Cameroun	Désignation d'un coordonnateur	Désignation d'un coordonnateur
Congo	Désignation d'un coordonnateur	Désignation d'un coordonnateur
République centrafricaine	Bilan en cours	Désignation d'un coordonnateur
Tchad	Désignation d'un coordonnateur	Désignation d'un coordonnateur
Gabon	Désignation d'un coordonnateur	Désignation d'un coordonnateur
Guinée équatoriale	Approbation gouvernementale	Approbation gouvernementale
Sao Tome e Principe	Approbation gouvernementale	Approbation gouvernementale

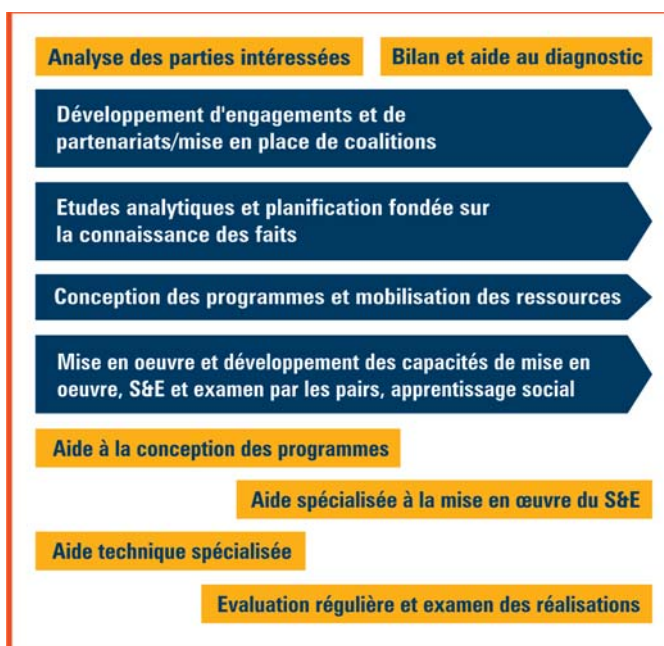
(information correcte à la fin 2009)

Aller de l'avant dans un nombre croissant de pays

L'adoption des valeurs du PDDAA par de nouveaux pays ne cesse de se poursuivre, et ainsi l'intégration du programme du PDDAA dans leurs stratégies et programmes pour l'agriculture et le développement rural. Le Togo, le Burundi, l'Éthiopie, la Sierra Leone, le Niger, le Liberia, le Bénin, le Mali, le Ghana, le Nigeria, la Gambie et le Cap-Vert ont signé leurs accords avec le PDDAA en 2009, ce qui élève à 13 le nombre total de pays ayant signé ces accords.

La portée du PDDAA est d'envergure continentale, mais il est vital de pouvoir traduire le programme en actions concrètes dans les pays africains individuels. Les plans nationaux complètent les plans régionaux dont l'objectif est de trouver des solutions aux questions de développement agricole qui dépassent les frontières nationales, comme la gestion des bassins versants partagés et la levée des barrières commerciales.

Les tables rondes nationales du PDDAA sont le lieu où les acteurs nationaux se réunissent pour évaluer leurs situations particulières et élaborer un carnet de route pour aller de l'avant. Les processus des tables rondes rassemblent les diverses parties intéressées afin de mettre au point un plan agricole national qui définisse clairement les priorités et projets pour mobiliser les ressources qui permettront leur réalisation. Une fois le plan national convenu, toutes les parties – le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les partenaires du développement – signent un accord national avec le PDDAA qui les engage pour une certaine contribution.



Les processus des tables rondes nationales et l'accord national du PDDAA constituent une étape clé de la nouvelle vision qui veut que les efforts de développement agricole s'écartent de l'approche par projets pour aller vers une approche intégrée impliquant tous les acteurs intéressés.

Guide des meilleures pratiques

Le guide de mise en œuvre du PDDAA indique aux pays les meilleures pratiques de mise en œuvre du PDDAA :

- comment sensibiliser et orienter les politiciens, décideurs et services gouvernementaux relativement aux principes, objectifs et visées du PDDAA;
- comment permettre aux équipes nationales du PDDAA d'accéder aux appuis financiers et techniques pour organiser les processus des tables rondes nationales du PDDAA;
- comment analyser et affiner les cadres d'action des piliers du PDDAA;
- comment collaborer avec les institutions piliers, les centres de connaissances et les institutions d'étude et de réflexion au niveau national et régional; et
- comment définir et encadrer les compétences des institutions piliers.

12 pays signent les accords du PDDAA en 2009

Douze pays ont signé les accords du PDDAA en 2009. Ces actes concrets posés par les pays africains ont renouvelé l'engagement de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Programme alimentaire mondial et de la Banque africaine de développement d'harmoniser leurs aides à l'agriculture africaine par le biais du PDDAA. Les fonds déboursés dans le cadre de ces accords devraient dépasser le milliard de dollars EU.

Le Togo

Le Togo a signé l'accord du PDDAA en juillet 2009. C'était le second pays à franchir le pas. Les partenaires ont convenu de soutenir le Programme national togolais d'investissement agricole (NIPA) avec des investissements s'accordant avec les priorités du pays. Le NIPA est un cadre stratégique de planification pour l'investissement agricole à long terme et une

plate-forme pour la coopération entre les partenaires du secteur agricole.

«Dans les années à venir, l'expansion des populations, la stagnation de la productivité agricole et l'aggravation du changement climatique rendront encore plus difficile la tâche du Togo pour venir à bout de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition... Pour faire face à ces problèmes, le Gouvernement du Togo, par le biais du NIPA et avec l'appui de l'UA-NEPAD, de la CEDEAO et des partenaires du développement, concentre son action sur l'agriculture, considérée comme un élément crucial de ses efforts pour réduire la pauvreté.»

Kossi Messan Ewovor, ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Pêches, Togo

Le Burundi

En août 2009, le gouvernement du Burundi a signé un accord avec le PDDAA. L'accord du PDDAA au Burundi porte sur des secteurs qui réduiront réellement la pauvreté. Le Burundi est le deuxième pays de la région du COMESA à signer l'accord du PDDAA.

L'Éthiopie

L'Éthiopie est devenue le troisième pays de la région du COMESA à signer un accord avec le PDDAA. L'Éthiopie a déjà dépassé l'objectif du PDDAA d'allouer 10% du budget national à l'agriculture et d'atteindre un taux de croissance annuel de l'agriculture de 6%. L'accord du PDDAA pour l'Éthiopie appuie une stratégie globale pour l'agriculture et le développement rural qui cadre avec le Plan national pour un développement accéléré et durable pour éradiquer la pauvreté. L'accord vise en particulier certains sous-secteurs cruciaux tels que l'élevage, pour lequel l'Éthiopie est le premier producteur régional.

L'accord associe les diverses activités des piliers du PDDAA en favorisant la gestion des bassins versants dans le cadre du pilier I et en encourageant les liens rural-urbain, la

commercialisation en coopération, la recherche sur l'agriculture et les politiques alimentaires, l'accès à l'OMC et la mise en œuvre de ses règles et le commerce et les investissements régionaux et internationaux dans le cadre du pilier II. Dans le cadre du pilier III, les programmes de sécurité alimentaire et de nutrition seront étendus. Les activités du pilier IV porteront sur la recherche sur les produits laitiers et la viande, la recherche sur les chameaux et le développement et la recherche en matière de ressources en eau.

Des champions du PDDAA en Sierra Leone

C'est à l'occasion de la Plate-forme partenariale du PDDAA qui s'est tenue aux Seychelles en 2008 qu'a été évoquée l'idée de sélectionner quelques personnes influentes et de premier plan et d'en faire des champions du PDDAA. On a pensé à un chef d'Etat en exercice ou à la retraite animé d'une réelle passion pour l'agriculture et la sécurité alimentaire pour présenter le programme du PDDAA lors des réunions internationales.

Durant une visite du NEPAD en Sierra Leone en août 2009, la délégation a été extrêmement impressionnée par les progrès accomplis dans la mise en œuvre des processus du PDDAA. Le PDDAA est actif dans l'ensemble du pays – au niveau politique, au niveau opérationnel et au niveau de la population, touchant ainsi tous les aspects de la vie du pays. Mais même avant que la délégation ait constaté les progrès réalisés dans le pays, le NEPAD avait pris conscience que l'action du Président et du ministre de l'Agriculture du pays pour la valorisation du PDDAA dans tout le continent ne lui laissait pas d'autre alternative que de nommer S. E. le Président Koroma champion du PDDAA pour l'Afrique et le Dr. Joseph Sam Sesay champion des ministres de l'Agriculture pour le PDDAA en Afrique.

La Sierra Leone

L'agriculture est le pivot de l'économie en Sierra Leone et contribue pour 45% du produit intérieur brut. La Sierra Leone a signé un accord du PDDAA en septembre 2009. En même temps, le ministre des Finances et de la Planification s'est engagé à augmenter la part du budget national allouée à l'agriculture à 9,9% pour l'exercice financier à venir.

«C'est un moment historique important, non seulement pour la Sierra Leone, mais pour l'Afrique toute entière. Nous considérons que le PDDAA est la clef de nos efforts pour éliminer la pauvreté et la faim.»

Ernest Bai Koroma, Président de la Sierra Leone, septembre 2009

Le Niger

En septembre 2009, les réunions des tables rondes sur le PDDAA au Niger ont été couronnées de succès avec l'adoption de l'accord nigérien du PDDAA. Le Niger a été le troisième pays à signer l'accord du PDDAA dans la région de la CEDEAO et le sixième à le faire à l'échelle de l'Afrique.



Des pays comme l'Éthiopie, la Sierra Leone, le Mali et le Rwanda s'emploient à faire de l'élevage une priorité dans les stratégies qu'ils mettent en place après l'accord.

Le NERICA dynamise les revenus en Sierra Leone

Le «nouveau riz pour l'Afrique» (NERICA) a des rendements quatre fois plus élevés que les variétés de riz traditionnelles cultivées par la plupart des petits exploitants agricoles dans toute l'Afrique. L'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), qui travaillent en étroite collaboration avec le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), ont engagé 500 millions de dollars EU pour doubler la production de riz dans les dix prochaines années dans la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA).

«C'est à l'évidence un moment historique dans la progression du PDDAA. La signature de cet accord souligne non seulement l'engagement du Niger pour l'élimination de la pauvreté grâce à l'agriculture mais aussi l'intérêt de l'Afrique pour la Déclaration de Maputo et plus généralement pour les préoccupations mondiales en matière de sécurité alimentaire.»

Albadé Abouba, Premier ministre par intérim, Niger

L'un des principaux aspects de cet accord est le soutien apporté au Programme national d'investissement agricole du Niger (PNIA) conformément aux priorités définies dans la stratégie de développement rural du pays.

Liberia

En octobre 2009, après une table ronde constructive, le Liberia est devenu le septième pays africain à signer un accord du PDDAA. Depuis 2005, le gouvernement a augmenté de 700% l'allocation budgétaire au secteur agricole.

L'objectif du processus du PDDAA au Liberia est de renforcer la Stratégie nationale pour la sécurité alimentaire et la nutrition et la Politique et stratégie pour l'alimentation et l'agriculture, qui ont toutes les deux été élaborées dans le cadre plus général de la Stratégie pour la réduction de la pauvreté. Le gouvernement a souligné la nécessité d'améliorer dans tous les secteurs la recherche et une planification efficace afin de renforcer ces politiques et de développer des plans stratégiques. La mission fondamentale des processus du PDDAA au Liberia est de répondre à cet objectif stratégique dans les secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

«...la part vitale de l'agriculture dans le processus de développement économique ne peut pas être trop soulignée»

Le Sous-ministre Marwolo du Liberia

Le Bénin

Même avant que le Bénin ait signé l'accord du PDDAA en octobre 2009, le Dr. Yayi Boni, Président de la nation, avait fait valoir que l'agriculture resterait l'élément vital assurant la croissance économique et la réduction de la pauvreté en Afrique. Il a observé qu'il n'y avait pas d'autre alternative que d'axer les efforts sur l'agriculture pour éliminer la pauvreté et le chômage. Il a ajouté qu'il y avait au Bénin plusieurs plans prioritaires d'investissement liés à l'agriculture et portant sur la mécanisation, les infrastructures rurales, l'eau d'irrigation et le développement de la chaîne de valeurs.



Performance d'agricultrices libériennes au cours des processus nationaux des tables rondes qui ont déterminé comment harmoniser et mettre en oeuvre le PDDAA au niveau national.

Selon M. Grégoire Akofodji, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et des Pêches, le Bénin a travaillé en étroite collaboration avec le NEPAD à l'élaboration du plan de développement du pays. Le programme du PDDAA a rassuré le Bénin sur le fait que son plan est sur la bonne voie et que l'accord du PDDAA unira tous les acteurs du secteur pour qu'ils travaillent ensemble à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. Le Bénin, qui dispose de personnalités importantes impliquées dans les processus du PDDAA, est un grand fournisseur de champions du PDDAA susceptibles de faire avancer le programme du PDDAA.

Le Mali

Au Mali, les débats des parties intéressées sur le développement et l'investissement agricole ont été aussi utiles pour le pays que l'accord du PDDAA lui-même, signé en octobre 2009. Grâce à ces débats, favorisés par les processus du PDDAA, l'accord du PDDAA du Mali sera un document vivant et évolutif qui se situera au cœur des efforts globaux de développement du pays pendant les 25 prochaines années.



Interview du ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Pêches du Bénin, Grégoire Akofodji, sur YouTube, à l'occasion de la signature de l'accord du PDDC du Bénin.

Les tables rondes, au Mali, ont placé très haut la dimension politique du PDDAA. Cela a permis d'harmoniser le nouveau plan du PDDAA, dans tous les ministères, avec les autres initiatives maliennes de stratégie agricole, et de l'intégrer avec le nouveau plan régional du PDDAA pour l'Afrique de l'Ouest. Cette dimension politique exigeante a mobilisé les meilleurs spécialistes maliens dans tous les différents ministères, dont celui de l'Agriculture, de l'Élevage et des Pêches et celui de l'Environnement pour qu'ils apportent leur contribution à l'ensemble du processus.

Le Ghana

Le Ghana est l'un des quelques pays africains en passe de satisfaire à l'Objectif du millénaire pour le développement qui vise à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015. Cela s'explique par le fait que le Ghana concentre son action sur l'agriculture, la stabilité politique et la coordination institutionnelle.

En octobre 2009, le Ghana est devenu le dixième pays africain à signer un accord du PDDAA après une série de tables rondes fructueuses qui ont permis d'harmoniser les priorités agricoles du pays avec le programme du PDDAA. L'accord a attiré l'attention d'acteurs importants du monde politique et du secteur public et suscité une prise de conscience de la nécessité de concentrer les efforts sur la croissance agricole et la sécurité alimentaire. Les consultations publiques ont encouragé les parties intéressées à adhérer aux objectifs du PDDAA et à s'engager à les remplir. La mise en œuvre de l'accord du PDDAA au Ghana valorise la politique de développement du secteur alimentaire et agricole qui fait partie de la Stratégie du Ghana pour la réduction de la pauvreté et des plans nationaux de développement à moyen et long terme. En outre, suite à la mise en œuvre concluante du PDDAA, le Ghana a réuni des financements de 50 millions de dollars EU pour des investissements dans le secteur des pêches.

Le Nigeria

Le gouvernement du Nigeria a signé l'accord du PDDAA le 10 octobre 2009 en application de sa vision et de son engagement à long terme pour le développement économique et social. La vision du gouvernement est précisée dans son programme en 7 points qui sera prochainement complété par la Vision 20:2020 et traduit en plan opérationnel pour le secteur agricole sous la forme d'un programme agricole en 5 points.

Le document du Programme national de sécurité alimentaire indique que la vision globale du secteur agricole est "de garantir que des aliments de qualité soient durablement accessibles, disponibles et abordables pour tous les Nigériens et de devenir un important fournisseur net d'aliments pour la communauté mondiale". Cela suppose une considérable amélioration de la production agricole du Nigeria à court terme, et, à moyen terme, une productivité accrue, une augmentation de la production à grande échelle et une amélioration de la capacité d'entreposage et de transformation, ainsi que les infrastructures commerciales nécessaires pour atteindre la stabilité alimentaire. La stratégie qui sous-tend la poursuite de cet objectif repose sur une approche coopérative qui stimule la production alimentaire en se fondant sur la participation du secteur privé et le développement des marchés. Le gouvernement fédéral, en accord avec les gouvernements des différents états, les autorités locales et les autres parties intéressées (telles que la société civile et les organisations communautaires), définira les grandes principes d'action, tandis que le secteur privé organisé, les gouvernements des états et les autorités locales géreront l'exécution des initiatives.

La Gambie

Lorsque le gouvernement de la Gambie a signé un accord avec le PDDAA le 27 octobre 2009, cela faisait déjà plusieurs années que le pays s'employait à satisfaire au programme et objectifs du PDDAA. Les principes du propre document stratégique de réduction de la pauvreté du pays se fondent sur ceux du PDDAA et des OMD. Les objectifs des politiques de la Gambie en matière d'agriculture et de ressources naturelles sont aussi définis de manière à répondre à ceux du PDDAA ou à les dépasser.

La Gambie considère le PDDAA comme un cadre d'intervention dans les politiques agricoles et stratégies de développement en Afrique. Elle estime aussi que le PDDAA fait partie intégrante des efforts nationaux envisagés pour favoriser le développement économique grâce à une augmentation de la croissance économique fondée sur le développement de l'agriculture. Les objectifs du PDDAA sont les objectifs du pays. Par exemple, l'objectif de la Vision 20:2020 d'augmenter la production de l'agriculture et des ressources naturelles, aussi bien pour la consommation domestique que pour l'exportation, pour assurer la sécurité alimentaire et générer des recettes en devises étrangères, va dans le sens des objectifs du PDDAA. Il en va de même pour l'augmentation durable de la production végétale d'au moins 25% par rapport aux niveaux actuels; pour la disponibilité pour tous des denrées alimentaires de base et pour l'accès à ces denrées; et pour la gestion durable des ressources naturelles conjuguée à une réduction importante de la dépendance à l'agriculture pluviale et à une diminution de la dégradation des terres. Tous ces objectifs font partie intégrante de la politique de la Gambie.

Le Cap-Vert

Le Cap-Vert a signé l'accord du PDDAA le 11 novembre 2009. L'une des questions primordiales soulevées à l'occasion des tables rondes nationales du PDDAA et des engagements qui ont été pris à la suite est la volonté d'imposer un programme national d'alimentation scolaire issue de la production locale dans le cadre du processus visant à trouver des solutions durables à long terme en faveur de la sécurité alimentaire. Le pilier III du PDDAA (Augmenter l'approvisionnement alimentaire, réduire la faim et améliorer les dispositions prises en cas d'urgences alimentaires), en particulier, exige expressément des réformes des secteurs régionaux et nationaux afin de pouvoir directement remédier à la faim, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition dans les populations souffrant de problèmes chroniques de pauvreté et de vulnérabilité, par le biais de mesures de sécurité telles que les initiatives d'alimentation scolaire. Cela va clairement dans le sens de la stratégie agricole nationale du Cap-Vert et de la demande des dirigeants africains pour que soient mis en place sans attendre des programmes permettant d'atteindre les objectifs nationaux fixés et les Objectifs du millénaire pour le développement.

Faire avancer la mise en œuvre: le Rwanda augmente ses dépenses pour l'agriculture

Le Rwanda, premier pays à signer un accord du PDDAA en 2007, a augmenté ses dépenses publiques pour l'agriculture. Les agriculteurs réagissent positivement en augmentant leur production et en améliorant leur productivité. Il n'en demeure pas moins que le pays doit faire face à un manque à gagner de 300 millions de dollars EU dans le Plan national de stratégie et d'investissement du secteur agricole pour 2009 à 2012, qu'il va falloir résoudre pour que le pays puisse maintenir sa progression.



En Décembre 2009, à Kigali, s'adressant à plus de 300 participants de pays africains ayant déjà signé les accords du PDDAA, le Président rwandais Paul Kagame a appelé les pays africains à engager davantage de fonds dans le secteur agricole pour remédier aux problèmes de sécurité alimentaire et dynamiser l'un des principaux moteurs de croissance et de prospérité.

L'accord du PDDAA du Rwanda stimule les financements

En décembre 2009, le Rwanda a accueilli une réunion de haut niveau des partenaires destinée à examiner les progrès du programme du PDDAA. L'objectif était de déterminer comment faire repartir les investissements dans le secteur agricole du pays grâce au Plan rwandais pour le secteur agricole (PSTA 2) et au plan d'investissement qui s'y rapporte.

Les partenaires se sont engagés à hauteur de près de 100 millions de dollars EU pour combler le manque à gagner de 300 millions de dollars EU dans le Plan national de stratégie et d'investissement du secteur agricole pour 2009 à 2012 qui coûtera plus de 800 millions de dollars EU.

Faire avancer les tables rondes

Le Nigeria, la Gambie, la Côte d'Ivoire, le Malawi, l'Ouganda, le Swaziland, le Kenya et la Zambie ont tous progressé dans les tables rondes nationales et signeront bientôt leurs accords. Ces pays inventorient et analysent leurs besoins avec l'assistance technique de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).

Le Zimbabwe

Le Zimbabwe est confronté à d'importants problèmes de sécurité alimentaire et à une détérioration de son état nutritionnel. Les secteurs nécessitant une aide particulière sont l'amélioration de l'accès à des semences et engrais et les approvisionnements alimentaires d'urgence. Le NEPAD a mené une mission initiale de préparation et de planification au Zimbabwe pour étudier les filières d'aide possibles.

Mettre en place des partenariats nouveaux et plus solides

Le NEPAD a continué à renforcer ses partenariats avec des organismes multilatéraux et bilatéraux d'importance en Afrique, dont le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CENUA).

Le 9 novembre 2009, le NEPAD a signé un protocole d'entente novateur avec l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA). Selon Kofi Annan, Président de l'AGRA et ex-Secrétaire général des Nations Unies, ce partenariat permettra aux pays africains de combler l'écart entre l'intention et l'action en faveur des petits exploitants agricoles. Le NEPAD a mobilisé l'appui de différents gouvernements africains afin qu'une priorité et des investissements soient accordés à l'agriculture. L'AGRA met au point et diffuse les technologies dont les agriculteurs ont besoin, soutient la réforme des politiques, renforce les marchés et fait participer le secteur privé. Toujours selon Kofi Annan, les efforts conjugués des deux organismes mettront en marche une grande force de changement dans toute l'Afrique. Un accord a déjà été trouvé avec l'AGRA sur la conception des programmes d'investissement.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) joue un rôle essentiel de soutien à la mise en œuvre du PDDAA à l'échelle régionale et nationale, en particulier pour ce qui concerne le développement de programmes d'investissements dans les pays qui ont déjà signé un accord avec le PDDAA. Ainsi le partenariat mis en place au cours des réunions de Rome en octobre 2009 sera crucial pour le PDDAA. La FAO mobilise déjà ses bureaux nationaux et régionaux pour apporter directement son appui et aligner ses efforts en faveur des processus nationaux du PDDAA.

Elle s'est également engagée à augmenter son soutien de renforcement des capacités à la Commission de l'UA, au NEPAD et aux CER et elle est en train de former une Equipe spéciale d'appui technique au PDDAA pour veiller à la coordination des appuis à la mise en oeuvre du PDDAA. A l'occasion de ces réunions, le Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, a annoncé que la FAO avait obtenu 2,8 millions de dollars EU du gouvernement italien pour financer son soutien à la mise en œuvre du PDDAA.



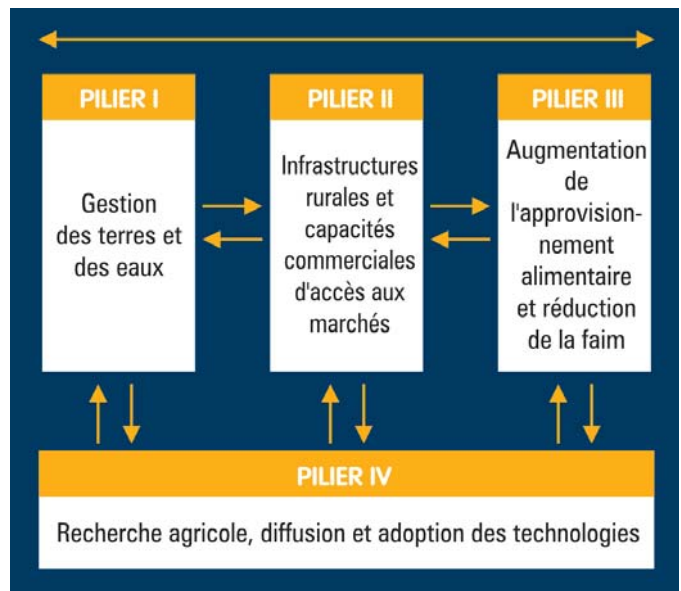
Le cadre des piliers du PDDAA permet d'harmoniser les politiques gouvernementales. Les piliers offrent des orientations, un soutien et des ressources dans lesquels les pays peuvent puiser pour développer et mettre en œuvre le programme du PDDAA.

Renforcer les quatre piliers du PDDAA

Les centres de connaissances et les institutions d'étude et de réflexion, y compris les institutions piliers et leurs réseaux, ont joué un rôle essentiel dans la progression du programme du PDDAA en 2009. Ils se sont inspirés des meilleures pratiques aux niveaux régionaux et nationaux. Ils ont aussi défini clairement, et même renforcé, les liens et la collaboration entre les institutions piliers et les communautés économiques régionales d'une part et entre les institutions piliers elles-mêmes d'autre part.

Pilier I: Etendre les superficies exploitées en gestion durable des terres

Le document-cadre du pilier I a été finalisé en 2009 et formellement validé au tout début de 2010. Les instances internationales oeuvrant pour le développement ont investi des montants importants dans le pilier I et proposé 150 millions de dollars EU pour la gestion des terres et des eaux par le biais du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et dans le cadre de l'Initiative Terrafrica. En conséquence, le FEM et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) ont mis en place un projet sur quatre ans (2009–2012) pour renforcer les capacités de surveillance et d'évaluation de la gestion durable des terres au NEPAD et dans les communautés économiques régionales. Les plans sont tous terminés pour les projets relevant du pilier I et financés grâce au milliard de dollars EU issu du FEM-Terrafrica et les projets seront tous pleinement opérationnels dans 32 pays au début de 2010. C'est aussi en 2009 que le Secrétariat de Terrafrica a déménagé de la Banque mondiale à l'Agence de planification et de coordination du NEPAD à Midrand, Afrique du Sud.



Un nouveau partenariat lancé en novembre 2009 à Abuja, au Nigeria, engage l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) et le NEPAD à travailler ensemble dans le cadre des tables rondes nationales du PDDAA pour planifier des investissements stratégiques dans l'agriculture.



L'érosion du sol est un problème grave auquel le PDDAA tente de remédier dans le cadre du pilier I.

L'Éthiopie met en place un projet de gestion durable des terres

La dégradation des terres en Éthiopie, comme dans de nombreux autres pays africains dont les économies reposent sur l'agriculture, est un très grave problème. En 2008, le gouvernement et la Banque mondiale ont signé un accord de subvention de 29 millions de dollars EU par le biais du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour financer un projet de gestion durable des terres sur cinq ans qui portera sur six régions et bénéficiera à environ 500 000 petits exploitants agricoles. L'organisme allemand de développement GTZ offre une aide technique et financière axée sur trois régions – Amhara, Tigray et Oromiya – qui s'élève à 13 millions d'euros.

Ce projet vise à diminuer la dégradation des terres due à l'agriculture et à améliorer la productivité agricole des petits exploitants et se traduira par la protection et/ou la restauration des fonctions des écosystèmes et de la

diversité dans les paysages agricoles. Les trois éléments interdépendants du projet sont la gestion des bassins versants, la certification des terres rurales et l'administration et la gestion des projets. La mise en œuvre des activités a commencé dans 35 bassins versants situés dans cinq régions différentes sur une superficie totale de 250 000 ha. Des activités de sensibilisation ont également démarré dans quatre régions et une formation en gestion des bassins versants a été entreprise dans toutes les régions.

Le Ghana

En 2006, le gouvernement a demandé de l'aide pour une action programmatique en matière de gestion durable des terres (GDT). Suite à la création du comité national de GDT en 2007 pour superviser et coordonner les activités de GDT dans le pays, d'énormes progrès ont été réalisés sur le terrain. Le Ghana a maintenant élaboré un projet de cadre d'investissement stratégique pour le pays après une série d'activités.

L'Ouganda

L'Ouganda a organisé en juin 2006 une première réunion multisectorielle sur la gestion durable des terres pour adopter l'initiative TerrAfrica et mettre en place un mécanisme permettant d'élaborer un cadre national d'investissement stratégique qui soit harmonisé. Depuis lors, un certain nombre d'activités ont été entreprises et l'Ouganda a maintenant atteint le stade final du développement du cadre ougandais d'investissement stratégique. L'ébauche de ce cadre sera bientôt présentée à la plate-forme nationale de GDT réunissant toutes les parties intéressées, puis au comité directeur interministériel avant la finalisation.

Le Niger

Le pays fait partie du partenariat TerrAfrica depuis 2007. Diverses études analytiques ont été réalisées en 2008 et un coordinateur national de la gestion durable des terres a été nommé pour coordonner et appuyer les travaux effectués par la plate-forme nationale de GDT. Un cadre préliminaire d'investissement stratégique a été préparé en 2008. Il comprenait un diagnostic technique des obstacles et opportunités et un diagnostic des principaux écosystèmes, ainsi que des diagnostics financiers, politiques et institutionnels. En 2009, des études analytiques supplémentaires ont été effectuées pour réunir des informations pour le cadre global d'investissement stratégique.



Mme Rudo Makunike, Responsable de la recherche et du développement pour le pilier I du PDDAA, interviewée en Zambie pour un documentaire pour la télévision.

A propos de Copenhague – le lien entre le PDDAA et le changement climatique

Le pilier I du PDDAA encadre les efforts en matière de changement climatique. La Norvège, l'ASDI et la Banque mondiale appuient le développement d'un cadre d'action pour une atténuation du changement climatique et une adaptation qui soient fondées sur l'agriculture. Ce cadre pourra orienter les politiques, institutions et financements relativement aux mesures à prendre pour faire face au changement climatique dans tout le continent.

A Copenhague, la 15e Conférence des parties (COP 15), à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCCC) – que ce soit lors d'événements parallèles ou dans les salles de négociation – a considérablement fait avancer les efforts d'intégration de l'agriculture et de la gestion durable des terres dans le programme mondial sur le changement climatique.

Malgré les difficultés très médiatisées et le fait que le court accord de Copenhague ne mentionne pas explicitement l'agriculture, les deux semaines de discussion ont certainement amélioré la position de l'agriculture dans le processus global de la CCNUCC. Le document préliminaire produit par la COP 15 fait clairement allusion à l'importance de la sécurité alimentaire pour faire face au changement climatique, reconnaît le lien qui existe entre agriculture et sécurité alimentaire et admet qu'il existe un rapport entre atténuation du changement climatique et adaptation à ce phénomène. Un autre élément important pour les agriculteurs est la reconnaissance officielle de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) en tant que groupe organisé. La FIPA a joué un rôle essentiel en tant que défenseur de l'agriculture et des programmes des agriculteurs dans le cadre de la CCNUCC. Pendant les deux semaines de la COP 15, Copenhague a connu un tourbillon d'événements parallèles liés à l'agriculture. Un événement plus important encore a été l'organisation, pour la première fois, d'une journée de l'agriculture et du développement rural dont l'objectif était de mettre en lumière les liens entre l'agriculture et le changement climatique.

A Copenhague, les voix africaines se sont particulièrement fait entendre à propos des liens qui existent entre le changement climatique, l'agriculture et la gestion durable des terres. Le 12 décembre 2009, S.E. Mme Tumusiime Rhoda Peace, Commissaire pour l'économie rurale et l'agriculture de la Commission de l'Union africaine et ministre sud-africain de l'Eau et des Affaires environnementales, et M. Buyelwa Sonjica, Président de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, ont organisé une séance d'information présidée par M. Cherif Rahmani, le ministre algérien de l'Environnement, de la Planification urbaine et du Tourisme, afin de mettre les ministres africains au courant de l'état des négociations de la COP 15.

Pour ce qui est des activités africaines de négociation, l'action la plus visible a été la participation des pays africains à une cessation des négociations au début de la seconde semaine. Ils étaient particulièrement concernés par les efforts de certains pays développés pour diluer le Protocole de Kyoto et par la lenteur des progrès concernant les objectifs d'émission. Chaque pays africain, tout comme l'ensemble du groupe des négociateurs, devra maintenant prendre du recul pour réévaluer ses priorités et stratégies avant de rebondir à partir des résultats de Copenhague.



Un pêcheur nettoie du poisson à l'extérieur de son logement temporaire au Mozambique. Les communautés de pêcheurs et d'agriculteurs qui vivent sur les rives du Zambèze ont récemment dû réinstaller leurs familles à l'intérieur des terres en raison des inondations.
© David Gough/IRIN

L'agriculture de conservation

En 2008, le gouvernement norvégien s'est engagé à donner quatre millions de dollars EU pour lutter contre la hausse des prix des aliments. Une partie de cette somme a été attribuée à l'agriculture de conservation. Le NEPAD et la FAO se sont employés à élargir l'adoption de l'agriculture de conservation en Afrique australe et ont sensibilisé plus de 23 700 ménages ruraux. Des ménages d'agriculteurs du Lesotho, du Mozambique, du Swaziland et du Zimbabwe ont été formés aux méthodes de la plantation en bassin et de la canne planteuse et ont reçu des variétés améliorées de semences. Les femmes et les enfants étaient les principales cibles du programme, dont les résultats ont été tellement satisfaisants qu'il sera étendu à l'Afrique de l'Est en 2010.

Pilier II: Améliorer les infrastructures rurales et l'accès aux marchés

Le PDDAA rassemble des informations et connaissances analytiques et fondées sur les faits pour permettre à toutes les parties intéressées de prendre des décisions et initiatives politiques, administratives et techniques éclairées, et créer de bonnes conditions pour les petits agriculteurs.

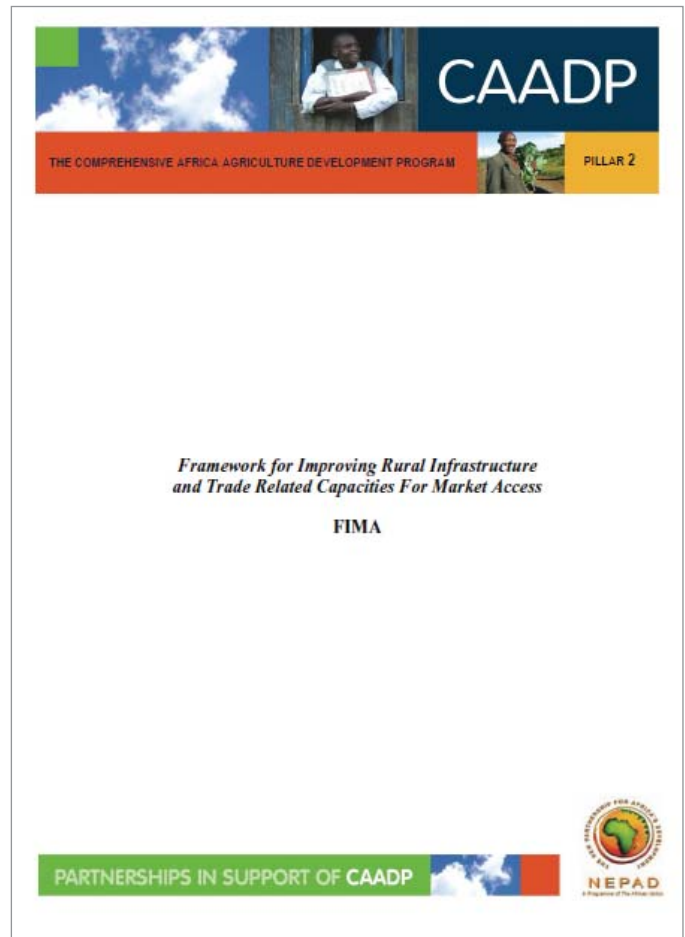
L'UA-NEPAD a demandé à la Conférence des ministres de l'Afrique de l'Ouest et du Centre de servir de coordinateur des intérêts du secteur privé à l'échelle du continent, à l'appui du pilier II du PDDAA.

Sous l'égide et la direction du Dr. Baba Dioum, Directeur général de la Conférence des ministres de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, une équipe de consultants spécialisés a œuvré à établir un consensus autour des principaux défis que doit relever le développement du secteur agroalimentaire en Afrique, et à définir les principaux choix stratégiques et points d'entrée pour faire face à ces défis. La Conférence a ensuite:

- déterminé et organisé des représentants des secteurs public et privé pour former un groupe spécialisé de référence chargé de coordonner et diriger le processus d'élaboration de la version préliminaire du document-cadre du pilier II;
- coordonné les consultations entre le public et le privé dans tout le continent, qui ont abouti à l'élaboration de la version préliminaire du cadre d'action du pilier II du PDDAA; et

- engagé une collaboration entre les entités du secteur privé pour formuler leurs besoins communs relativement aux politiques influant sur le succès du secteur agroalimentaire en Afrique.

Le document du pilier II intitulé *Framework for Improving Rural Infrastructure and Trade Related Capacities for Market Access (FIMA)*, qui propose un cadre pour l'amélioration des infrastructures rurales et des capacités commerciales pour faciliter l'accès aux marchés, a été publié en 2009. Un résumé de ce document peut être consulté sur le site web du PDDAA.



Document du pilier II: *Framework for Improving Rural Infrastructure and Trade Related Capacities for Market Access (FIMA)*.

La réunion du secteur privé sur la mise en œuvre du PDDAA

La Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Secrétariat du NEPAD ont organisé cette réunion à Dakar, au Sénégal, du 17 au 18 juin 2009, pour réunir les représentants des secteurs public et privé, dont les organisations d'agriculteurs, le groupe des partenaires du développement et la société civile, pour proposer un cadre permettant d'intégrer le secteur privé dans le programme du PDDAA. L'objectif de l'atelier était de créer des alliances spécifiques entre le public et le privé dans les secteurs suivants:

- (i) développement d'une chaîne de valeurs répondant aux besoins des petits agriculteurs grâce à la croissance et au financement des entreprises dans les secteurs des principales denrées alimentaires pour stimuler la croissance économique et la concurrence;

- (ii) développement des marchés régionaux et intérieurs grâce à des réformes politiques, des innovations institutionnelles des investissements dans les infrastructures pour augmenter l'offre, améliorer la qualité et réduire les coûts du transport des intrants modernes et des produits entre les producteurs et les marchés locaux et transfrontaliers; et
- (iii) développement institutionnel et renforcement des capacités pour surmonter les problèmes de tarifs et les obstacles techniques et favoriser l'accès aux marchés mondiaux.

Favoriser le développement de marchés des engrais durables en Afrique – Rapport d'activité sur la mise en œuvre de la Déclaration d'Abuja

Depuis 2006, le NEPAD a surveillé les progrès de la mise en œuvre, par les pays et les CER, de la Déclaration d'Abuja sur les engrais pour une révolution verte en Afrique, qui est le principal aboutissement du Sommet africain sur les engrais de l'UA-NEPAD qui a eu lieu en 2006. Le NEPAD a également soumis des rapports d'avancement semestriels à la Commission de l'Union africaine. Le rapport le plus récent est le 5^e Rapport d'avancement semestriel qui couvre la période de juillet à décembre 2008. Des progrès ont été réalisés de manière générale, mais ils restent limités et fragmentés.

Les progrès au niveau régional

Il n'y a pas de tarifs externes (droits et taxes aux frontières) sur les engrais importés dans la région de la CAO, et une initiative semblable est en cours dans le COMESA et la CEDEAO. La prochaine étape sera l'intériorisation par l'harmonisation des législations nationales. Le COMESA a également pris des initiatives pour remplacer les différentes limites de poids sur les essieux des camions à remorques par des droits de transit et établir des postes frontières uniques pour accélérer le dédouanement des engrais aux frontières; cela a commencé avec les frontières Zimbabwe/Zambie et Ouganda/Kenya au premier trimestre 2009.

En mars 2009, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a signé un accord avec le Centre international de développement des engrais (IFDC) pour mener une étude sur les perspectives de production d'engrais dans la région. La phase 1, qui étudie les possibilités d'utiliser pleinement les capacités existantes de production d'engrais, est terminée. La phase 2, qui analyse les possibilités de créer de nouvelles usines d'engrais en utilisant des matières premières de la région de la SADC, commencera en 2010.

Les progrès au niveau national

Des progrès considérables ont été réalisés dans l'élaboration de mécanismes nationaux de financement en faveur des agriculteurs, ainsi que des importateurs et distributeurs d'engrais. Plusieurs pays (par ex. le Kenya et la Tanzanie) ont mis en place des crédits garantis et des taux d'intérêt bonifiés pour aider les distributeurs de produits agricoles et les agriculteurs à avoir accès à de meilleures semences, de meilleurs engrais et d'autres intrants. En mars 2009, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) et la Standard Bank ont annoncé qu'elles avaient créé un fonds pour offrir des prêts aux petits exploitants agricoles et aux petites et moyennes entreprises agricoles au Ghana, au Mozambique, en Tanzanie et en Ouganda.

L'AGRA et d'autres partenaires fournissent un fonds de garantie d'emprunt de 10 millions de dollars EU et la Standard Bank, elle, met 100 millions de dollars EU à disposition pour des prêts sur trois ans. De nombreux états

membres ont pris des initiatives pour renforcer leurs réseaux de distributeurs de produits agricoles. Plusieurs pays mettent aussi en œuvre des projets de développement de la distribution de produits agricoles en collaboration avec des organisations comme l'IFDC et le Réseau de citoyens pour les affaires étrangères (CNFA), avec des financements de l'AGRA. C'est le cas notamment au Ghana, au Mali et au Nigeria (en cours) et au Niger et au Burkina (prévu).

Le nombre de nations africaines ne disposant que de moins de dix distributeurs de produits agricoles pour tout le pays pour vendre les engrais et les autres intrants aux petits exploitants agricoles a diminué et des pays comme le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie et l'Éthiopie dépassent maintenant le millier de distributeurs de produits agricoles. Environ un tiers des pays de l'Afrique sub-saharienne ont instauré des subventions pour l'achat d'engrais bien que la plupart du temps ces subventions ne soient pas ciblées dans le respect de la Déclaration d'Abuja sur les engrais. Ce sont plutôt des subventions générales des gouvernements et/ou d'ONG sur les prix et/ou les transports par lesquels se fait la distribution, dont le secteur privé se trouve exclu. Il importe de mettre en œuvre des subventions ciblées qui soient aussi en harmonie avec le marché, et par conséquent durables.

Niveaux de consommation des engrais

En raison de la progression limitée de la mise en œuvre de la Déclaration d'Abuja, la consommation d'engrais dans la majorité des pays africains reste bien en dessous de l'objectif d'Abuja de 50 kg/ha. Entre juin 2006 et juin 2008, Madagascar a augmenté sa consommation de 3 à 15 kg/ha, l'Angola de 3 à 25 kg/ha et la Tanzanie de 6 à 9 kg/ha – et 19 pays ont consommé moins de 15 kg/ha et sept pays entre 20 et 35 kg/ha chacun. Seulement deux pays (la Libye et l'Afrique du Sud) ont consommé entre 40 et 55 kg/ha et trois pays plus de 100 kg/ha (l'Égypte, Maurice et les Seychelles).

Pilier III: Augmenter l'approvisionnement alimentaire et réduire la faim

Les récentes crises des prix des denrées alimentaires ont des répercussions d'une grande portée sur la future croissance agricole et la sécurité alimentaire en Afrique. Le cadre d'action du pilier III pour la sécurité alimentaire africaine (FAFS), finalisé en 2009, est un plan d'action pour venir à bout, une bonne fois pour toutes, de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de la faim.

Le cadre d'action pour la sécurité alimentaire africaine (FAFS) offre:

- un encadrement concernant les politiques, stratégies et actions permettant de lutter contre la faim et la malnutrition chroniques;
- un encadrement pour inscrire les groupes vulnérables dans le courant général de la croissance agricole;
- un encadrement pour compléter les priorités des autres piliers du PDDAA;
- un encadrement sur les interventions et investissements permettant simultanément d'obtenir une croissance agricole et de réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle; et
- un encadrement pour obtenir des soutiens politiques, techniques, méthodologiques et financiers en faveur de politiques, plans et institutions liés à la sécurité alimentaire.

La dynamique et les engagements actuels qui se font sentir dans le monde entier pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle créent un climat favorable dans lequel les

partenaires du développement sont disposés à affecter d'importantes ressources par le biais du PDDAA, rendant ainsi très possibles une réduction de la faim et de la malnutrition pour l'Afrique.



Le cadre d'action du pilier III pour la sécurité alimentaire africaine (FAFS).

Des actions concrètes pour augmenter l'approvisionnement alimentaire et réduire la faim

Programme régional d'amélioration des moyens d'existence des zones pastorales (RELPA) Financé par l'USAID (19,8 millions de dollars EU), ce programme portant sur la Corne de l'Afrique travaille avec les populations pastorales de trois pays et vise à améliorer leurs moyens d'existence.

Programme régional de sécurité alimentaire et de gestion des risques pour l'Afrique orientale et australe (REFORM) Financé par l'Union européenne (10 millions d'euros), ce programme renforce les capacités en Afrique – transfert des compétences, études techniques, mise en évidence des meilleures techniques, partage des informations et valorisation du dialogue sur les politiques en cours d'élaboration.

Programme Faire fonctionner les marchés pour les pauvres: Amélioration de la sécurité alimentaire et de la croissance de la productivité en Afrique orientale et australe (MMWP) Ce projet de la Banque mondiale et du DFID-R.U. (Department for International Development) qui porte sur trois ans et sur 3,8 millions de dollars EU a pour objectif l'analyse pratique, la sensibilisation aux politiques, la

recherche de consensus et le renforcement des capacités. Cela favorisera les réformes structurelles et stratégiques, ainsi que des investissements appropriés dans les programmes pour donner aux petits exploitants agricoles une meilleure chance d'augmenter leur productivité, d'atteindre la sécurité alimentaire et de sortir de la pauvreté.

Programme d'amélioration du commerce régional des denrées alimentaires de base (RTFS) Ce programme de 5 millions de dollars EU, qui a bénéficié de fonds de lancement de la part de la Banque mondiale, rassemble des informations sur la production et le commerce des denrées alimentaires de base et met au point des outils analytiques prévisionnels. Ces derniers permettront d'établir une carte des retombées des catastrophes naturelles et perturbations politiques communes afin que des mesures puissent être prises pour réduire les risques à l'avenir.

Programme d'alimentation scolaire issue de la production locale (HGSF) Le programme pilote pour la santé et l'alimentation scolaire issue de la production locale, qui est doté de 25 millions de dollars EU, financé par le Programme alimentaire mondial (PAM) et le DFID, et mis en œuvre par le DFID, le NEPAD, le PAM et l'Equipe spéciale du millénaire sur la faim (MHTF) associe l'alimentation scolaire et le développement agricole. Les fermiers ruraux, dont la plupart sont des femmes, fournissent leurs produits aux écoles et peuvent compter sur un revenu stable. D'autre part la santé et la nutrition des enfants s'améliore – tandis que leur capacité d'apprentissage augmente remarquablement. En 2009, la Fondation Bill et Melinda Gates a offert une subvention supplémentaire de 12 millions de dollars EU pour étendre le programme à dix pays d'Afrique sub-saharienne.



Selon le pilier III du PDDAA, les niveaux d'intelligence des enfants s'élèvent quand ils sont correctement nourris.
© Manoocher Deghati/IRIN

Les pêches et la sécurité alimentaire

Les Groupes de travail sur les politiques du Partenariat pour les pêches africaines (PAF), qui travaillent sur la gestion des pêches, le commerce des produits de la pêche, la pêche illégale et les politiques ont rassemblé un nombre considérable d'experts africains des pêches. Afin de sensibiliser les jeunes au programme des pêches africaines, le groupe de réflexion sur les politiques a mis en place un programme de stages à l'intention des jeunes africains.

La Division de l'agriculture du NEPAD a également relancé les efforts pour aider les gouvernements nationaux à élaborer leurs programmes sur les pêches, par exemple en Sierra Leone et au Ghana où les travaux portent sur la sensibilisation et l'assistance technique. Le NEPAD coordonne une collaboration sud-sud avec la Chine sur l'aquaculture en Afrique par l'intermédiaire du Partenariat pour les pêches africaines. En outre, en préparation de la première réunion jamais organisée des ministres africains des Pêches, qui aura lieu en Gambie en septembre 2010, l'UA-NEPAD a effectué des études techniques pour la Conférence des ministres des Pêches d'Addis Ababa qui s'est tenue en septembre 2009. Celles-ci constituent un apport important pour les discussions.

Des partenariats pour en terminer avec la pêche illégale

La pêche illégale, non déclarée et non réglementée coûte un milliard de dollars EU par an à l'Afrique. Les insuffisances de la gouvernance et de la gestion des pêches pourraient ajouter deux à trois milliards de dollars EU supplémentaires par an à ce déficit en redevances perdues, une somme qui pourrait constituer un apport important pour la réduction de la pauvreté et la stimulation de la croissance.

Les bénéfices que les pêches pourraient apporter aux économies africaines s'effritent. Les zones de pêche sont exploitées bien au-delà des limites biologiques acceptables pour une pêche durable. L'Afrique est particulièrement vulnérable parce que les faiblesses de la gestion des pêches laissent la porte ouverte à la pêche illégale.

Les pays africains travaillent maintenant ensemble à la résolution de ce problème dans le cadre du nouveau Programme africain de partenariat financé par le DFID à hauteur de 7 millions de livres. Ils partagent leurs compétences pour permettre aux pêcheurs d'apporter plus facilement leur produits jusqu'aux marchés. Le nouveau partenariat aidera le NEPAD à mettre au point une stratégie régionale africaine encadrée par les dirigeants politiques qui aidera l'Afrique à tirer davantage profit de ses pêches. Le financement du DFID constitue des capitaux de lancement. Parmi les autres bailleurs de fonds et partenaires figurent la Banque mondiale, l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD) et l'organisme de bienfaisance Pew Charitable Trust.

La Déclaration de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) sur la pêche illégale, signée par huit ministres africains des Pêches, constitue un énorme pas en avant. Depuis la signature de la Déclaration, des patrouilles maritimes communes en action entre l'Afrique du Sud, le Mozambique et la Tanzanie ont arrêté des bateaux en train de pêcher illégalement au Mozambique et en Tanzanie en mars 2009.

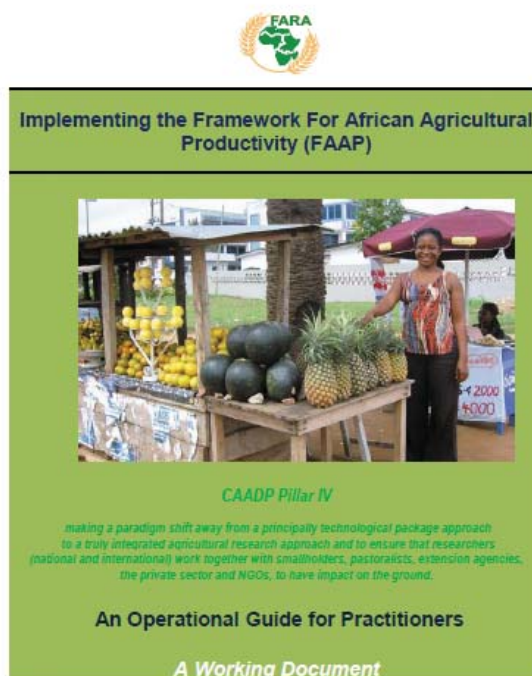


Un pêcheur se prépare à aller pêcher sur le Zambèze au Mozambique. Les communautés de pêcheurs et d'agriculteurs qui vivent près du fleuve ont récemment dû réinstaller leurs familles à l'intérieur des terres en raison des inondations.

© David Gough/IRIN

Pilier IV: Recherche agricole, diffusion et adoption des technologies

Le pilier IV sous-tend les trois autres piliers. Géré par le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), le pilier IV a pour objectif de stimuler la recherche, ainsi que le transfert et l'adoption des technologies. Le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs a accordé 50 millions de dollars EU pour le renforcement des capacités des institutions africaines à encadrer et mettre en œuvre le programme du PDDAA.

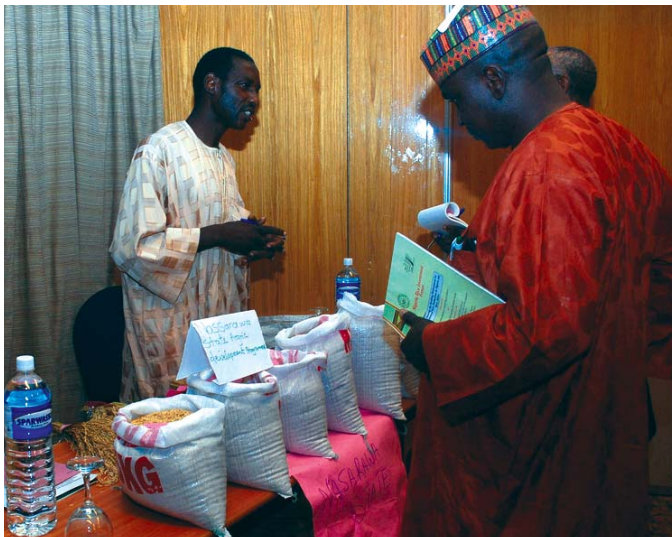


L'Afrique a besoin de mettre en place sa propre capacité à faire des recommandations sur les politiques agricoles et à gérer les connaissances. Le cadre d'action du pilier IV pour la productivité agricole en Afrique définit des mesures pratiques permettant de développer des capacités régionales et nationales dans ces secteurs.

Le programme de transformation du manioc en Afrique australe (CATISA)

L'Initiative panafricaine sur le manioc du NEPAD/PDDAA (NPACI) associe les systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles aux initiatives régionales sur le manioc. L'utilisation du manioc comme matière première pour fabriquer divers aliments et autres produits se traduira par une augmentation des revenus et une amélioration de la sécurité alimentaire.

Financé par l'Agence suédoise de développement international (Sida), le projet CATISA, doté de 2 millions de dollars EU, facilite la commercialisation du manioc en Afrique australe. Cette initiative stratégique mise en train au Malawi, au Mozambique et au Zimbabwe prend maintenant de l'importance. La Fondation Bill et Melinda Gates a récemment offert 22,3 millions de dollars EU pour le développement économique de l'Afrique de l'Est. Une grande partie de ce montant servira à chercher le moyen d'améliorer le transport et la conservation du manioc et à étendre ce succès à d'autres pays.



A l'occasion d'un forum agroalimentaire au Nigeria, un agriculteur présente un éventail de variétés de riz. Le ministère fédéral nigérian de l'Agriculture et des Ressources en eau a récemment instauré la Stratégie nationale de développement du riz dans le cadre d'un plan visant à tripler la production rizicole du pays, perfectionner la capacité interne de transformation et améliorer la qualité marchande du riz cultivé et transformé au Nigeria.

Travailler avec les parties intéressées

Le PDDAA est à l'évidence l'une des plus importantes initiatives du NEPAD. Le rôle du NEPAD par rapport au PDDAA est d'encourager des changements profonds dans la manière dont le négoce agricole est réalisé en Afrique. Cela signifie qu'il faut atteindre les objectifs du PDDAA dans les pays tout en continuant à donner la priorité à l'agriculture pour favoriser un développement durable dans tout le continent. La sensibilisation et la communication dans le cadre d'une stratégie cohérente de communication autour du PDDAA constituent des outils déterminants pour engager le travail avec les parties intéressées.

Le NEPAD soutient les communautés économiques régionales et les pays en favorisant des changements globaux. A cet effet, le NEPAD encourage l'investissement dans les programmes de développement agricole qui visent directement des objectifs de productivité et les priorités des piliers du PDDAA.

Le NEPAD et le PDDAA

1. Le NEPAD défend les principes du PDDAA dans les processus de mise en œuvre du PDDAA et les programmes d'investissement.
2. Le NEPAD gère la communication et l'information à l'appui de la mise en œuvre du programme du PDDAA et des partenariats.
3. Le NEPAD facilite et coordonne la surveillance et l'évaluation. A cet effet il évalue l'impact des actions et facilite l'examen par les pairs et le partage des enseignements.
4. Le NEPAD met en place des partenariats et coalitions pour associer les ressources et les programmes d'investissement agricole.
5. Le NEPAD s'emploie à mobiliser les idées et expériences les plus intéressantes sur les nouvelles questions qui se posent en matière d'agriculture à l'échelle nationale, internationale et mondiale afin de préciser les perspectives africaines et de contribuer à l'évolution du programme du PDDAA.

La Plate-forme partenariale du PDDAA

Le Secrétariat du NEPAD a organisé en mars 2009 la 4e réunion de la Plate-forme partenariale du PDDAA à Pretoria, en Afrique du Sud, et en septembre 2009 la 5e réunion de la Plate-forme partenariale du PDDAA, hébergée par la CEDEAO, à Abuja. Les réunions ont permis aux partenaires du développement d'engager des discussions approfondies avec les institutions chargées de la supervision du PDDAA.

La 4e Plate-forme partenariale a solidement jeté les bases d'un engagement plus vigoureux et coordonné des partenaires nationaux du développement dans le programme du PDDAA. La 5e Plate-forme partenariale a vu les partenaires du développement s'engager officiellement à suivre les Directives pour le soutien des bailleurs de fonds aux processus du PDDAA au niveau national et à mettre en place un cadre de responsabilité mutuelle pour le PDDAA. Un comité permanent de la Plate-forme partenariale a également été créé. Composé de parties intéressées africaines et de membres de la Plate-forme partenariale, ce comité s'occupera de l'organisation des futures réunions de la Plate-forme partenariale.

Les principales recommandations qui se sont dégagées des réunions sont que les pays devraient travailler plus activement avec le secteur privé et les organisations de la société civile, et en particulier les organisations de petits exploitants agricoles, et renforcer le rôle des principales institutions piliers dans les processus nationaux de planification.

La journée du PDDAA

La journée du PDDAA, qui a eu lieu le 27 juin 2009 à Tripoli la veille du 13e Sommet de l'UA sur l'investissement dans l'agriculture pour la croissance économique et la sécurité alimentaire, a encouragé le dialogue entre les ministres

africains de l'Agriculture, les organisations de la société civile, les organisations d'agriculteurs et les partenaires du développement et du monde des affaires. L'événement a permis de présenter le PDDAA et de finaliser des messages importants pour le Sommet. La réunion a réaffirmé les engagements des principales parties intéressées du PDDAA en Afrique et des instances internationales oeuvrant pour le développement.



Participants à la journée du PDDAA à Tripoli, Libye

Le Forum annuel africain du PDDAA

Le premier Forum africain du PDDAA – Le bas de la pyramide: un développement agricole en faveur des groupes vulnérables – qui s'est tenu en novembre/décembre 2009, a mis l'accent sur les groupes extrêmement vulnérables en Afrique. Les personnes qui vivent avec moins d'un demi-dollar par jour ont été les plus touchées par l'escalade des prix des denrées alimentaires, les effets en chaîne de la crise financière mondiale et le changement climatique. Leur nombre augmente de manière inquiétante.

Plus de 150 participants venus de 16 pays de tout le continent, d'Allemagne et d'Italie ont participé aux discussions et visité des fermes dans différentes parties du Kenya. Ils ont donc pu établir des contacts intéressants et partager les enseignements acquis et les meilleures pratiques en matière d'agriculture en Afrique.

Le Forum africain du PDDAA est une plate-forme permettant le partage et l'apprentissage des progrès accomplis dans divers sous-secteurs de l'agriculture afin de favoriser l'application des meilleures pratiques agricoles à une plus large échelle dans toute l'Afrique pour participer à un développement des secteurs agricole et rural qui soit géré par les pays eux-mêmes.

Le bilan du PDDAA

«Vos délibérations ont également lieu une demi-décennie après l'adoption du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) par le Sommet de l'UA en 2003. C'est le moment pour nous tous de renouveler notre engagement dans cette initiative.»

Mme Rhoda Peace Tumusiime, Commissaire de l'Union africaine (UA) pour l'économie rurale et l'agriculture

2009 était la sixième année de la mise en oeuvre du PDDAA et de nombreuses parties intéressées ont demandé une

évaluation de la mise en oeuvre du programme et des progrès réalisés en direction de la satisfaction des objectifs et visées du PDDAA. Par conséquent, le Secrétariat du PDDAA, en collaboration avec le Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la CUA, a demandé, le 16 février 2009, que soit exécuté un bilan du PDDAA. Le NEPAD a embauché huit experts pour entreprendre ce bilan sur une période de deux mois pendant le premier trimestre de 2009.

L'objectif de l'étude était d'informer et de conseiller l'UA-NEPAD sur l'orientation à donner au PDDAA pour les cinq à dix prochaines années. C'était un tour d'horizon axé sur l'avenir visant aussi à renouveler l'engagement des états membres et des partenaires du développement afin qu'ils poursuivent et accélèrent la mise en oeuvre du PDDAA. Les objectifs étaient d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du PDDAA pour comprendre les facteurs qui ont contribué à ses succès ainsi que ceux qui ont entravé sa progression, afin de permettre un perfectionnement du cadre et des outils utilisés et, à partir de là, d'améliorer le déroulement futur des opérations et de proposer les changements dans les directives, la gestion et les financements susceptibles d'amener le PDDAA à faire face aux défis croissants du développement sur les cinq à dix prochaines années.

Cela fait moins de cinq ans que se met progressivement en place la mise en oeuvre du PDDAA, qui est la traduction de concepts et principes généraux en actions réelles au niveau régional et national. L'équipe en charge du bilan a donc estimé qu'il serait inopportun d'évaluer l'impact du programme sur la croissance agricole. Elle a préféré axer son action d'évaluation sur la vision et les objectifs globaux du PDDAA, apprécier la pertinence, l'efficacité et la viabilité du processus de mise en oeuvre du PDDAA et faire à l'UA-NEPAD un ensemble de recommandations qui permettront de modeler et améliorer la mise en oeuvre sur les cinq à dix prochaines années. Les résultats attendus de ce bilan étaient un inventaire des réalisations du PDDAA au moment de l'étude, la mise en évidence des secteurs nécessitant d'être renforcés et la consolidation et le développement des secteurs dont la mise en oeuvre a été menée à bonne fin.

Le bilan s'est traduit par un ensemble de recommandations réparties en quatre thèmes: 1) le concept du PDDAA; 2) l'organisation institutionnelle; 3) les processus de mise en oeuvre du PDDAA; et 4) les suggestions de renouvellement des partenariats du PDDAA.

Recommandations du bilan du PDDAA

Le concept du PDDAA

- Réviser le document-cadre du PDDAA pour:
 - a) intégrer les thèmes émergents et de première importance (biocarburants, changement climatique) ainsi que l'élevage, les pêches et la foresterie; et
 - b) inclure à l'intention des gouvernements un guide détaillé sur les processus de planification et d'investissement qu'impliquent la signature de l'accord.
- Repositionner le PDDAA comme prestataire de services par la mise en place d'un programme d'aide technique du PDDAA à l'échelle du continent, susceptible d'apporter un soutien au niveau des pays.
- Développer et mettre en oeuvre une stratégie favorisant la participation du secteur privé, de la société civile et des organisations d'agriculteurs.

L'organisation institutionnelle

- Définir le statut et les rôles du Secrétariat du NEPAD, de l'UA, des CER et des institutions piliers et rendre chacun responsable de parvenir à des résultats précis.
- Préparer l'intégration NEPAD-UA.
- Renforcer le rôle de la Plate-forme partenariale (PP) du PDDAA.
- Renouveler le soutien politique au PDDAA au niveau des pays en sélectionnant des «champions» de premier plan.
- Elargir et consolider le soutien politique chez les parties intéressées en renforçant les efforts de mobilisation des pouvoirs publics.
- Entreprendre une évaluation institutionnelle afin de définir les besoins en personnel de soutien et en renforcement des capacités et de mettre en place un système de gestion fondé sur les résultats, ainsi qu'un plan et budget annuel de travail.
- Améliorer les communications et renforcer le lien avec la gestion des connaissances en élaborant une stratégie à moyen terme et en renforçant la sensibilisation au niveau continental et mondial.

Les processus de mise en œuvre du PDDAA (avant et après accord)

- Rééquilibrer les efforts actuels de mise en œuvre afin d'amplifier l'appropriation des processus à l'échelle locale et de prendre en considération les divers besoins, priorités et compétences des pays africains. Ce rééquilibrage se déroulera suivant un cycle itératif de deux étapes qui se recoupent: 1) le dialogue sur les politiques; et 2) la conception de programmes d'investissement.

Le dialogue sur les politiques

- Trouver une institution nationale partenaire du PDDAA au niveau des pays (pour remplacer l'organe de coordination du PDDAA).
- Mettre en place une équipe nationale du PDDAA ancrée dans l'institution partenaire du PDDAA.
- Elaborer et appuyer un processus de mise en œuvre sur mesure.
- Mettre en train une approche de la mise en œuvre plus mesurée et qui se fasse par étapes successives.

L'investissement dans la conception des programmes

- Elaborer des stratégies de mobilisation des ressources propres à chaque pays afin d'harmoniser tous les soutiens extérieurs pour le secteur.
- Elaborer un programme de renforcement des capacités à moyen terme pour mettre en place les compétences nécessaires à l'analyse du secteur et à la conception des programmes d'investissement.
- Etablir un dispositif de préparation à l'investissement qui: fournira des ressources supplémentaires à certains pays sélectionnés pour renforcer les processus d'analyse fondée sur la connaissance des faits, de conception des projets et de consultation des parties intéressées; comprendra une stratégie de mobilisation des ressources; sera appuyé par un programme de renforcement des capacités.
- Etablir un Groupe de ressources du PDDAA pour soutenir la mise en œuvre et le développement des capacités au niveau des pays.

La surveillance et l'évaluation

- Elaborer et mettre en œuvre un système national de surveillance et d'évaluation du PDDAA et un dispositif d'examen par les pairs afin d'institutionnaliser le

processus de conception des stratégies, des politiques et des investissements.

- Définir des programmes «vedettes» réalisables qui mettent en évidence la portée et la cohérence continentales du PDDAA.
- Favoriser les relations avec des donateurs non traditionnels (fondations, secteur privé, économies émergentes).
- Appuyer l'élaboration des stratégies agricoles régionales par les CER.
- Elargir les systèmes ReSAKSS – préparer une seconde phase pour rendre opérationnel le cadre de surveillance et d'évaluation et veiller à ce que les enseignements tirés de la phase 1 puissent être pris en considération.
- S'intéresser davantage à la gestion des connaissances.
- Mettre en place des centres d'excellence dans les sciences agricoles afin d'enrayer le déclin des ressources consacrées à la recherche et au développement dans les sciences agricoles en Afrique.

Renouvellement des partenariats

- Renouveler les partenariats existants et en créer de nouveaux avec le secteur privé, la société civile et les nouveaux bailleurs de fonds et fondations.

Les prochaines étapes consisteront à faire approuver les principales recommandations et le carnet de route qui permettra leur mise en œuvre à la 6e Plate-forme partenariale d'avril 2010.

Communication et partage des connaissances

En 2009, le site web du PDDAA www.nepad-caadp.net a mis en ligne, dès qu'elles ont été disponibles, les nouvelles et informations portant sur les activités du PDDAA. Le site web est un outil primordial pour faire progresser la circulation des informations et la sensibilisation au programme du PDDAA.

Le site web du PDDAA a reçu plus de 18 000 visites au cours de l'année 2009. Les pages les plus consultées, après la page d'accueil par laquelle les gens arrivent généralement sur le site, sont les pages de la bibliothèque (4260 visites), puis la page «Le PDDAA en bref» (3868) et les pages concernant les piliers (pilier I, 2989; pilier III, 2839; pilier II, 2503; et pilier IV, 2408).

Le service des communications du PDDAA s'emploie sans relâche à fournir des directives internes et externes pour le personnel du PDDAA. Ses activités se sont amplifiées en 2009, puisqu'il a œuvré à sensibiliser et former le personnel en matière d'échanges avec les médias et de communication efficace avec le public par l'intermédiaire d'exposés oraux, de présentations et de notes d'orientation.

Le service des communications du PDDAA a produit des communiqués, des fiches d'information, des rapports et des pages sur YouTube et Flickr. Il a également facilité et coordonné des activités communes de communication avec l'UA, le NEPAD et les divers partenaires, par exemple à l'occasion des Sommets de l'UA, de la journée du PDDAA, de la réunion de la Plate-forme partenariale du PDDAA et des tables rondes nationales du PDDAA. Les exposés et autres documents sur le sujet peuvent être consultés sur le site web sur www.nepad-caadp.net/library-meetingdocuments.php. Le nombre d'interviews ciblées sur le PDDAA publiées dans les médias nationaux, régionaux et mondiaux a augmenté en



Les stagiaires d'une station de radio communautaire de la Sierra Leone font passer l'information sur le PDDAA.

2009. Des sites web d'information tels que AllAfrica.com, Ahibo.com, Afrik.com et Awoko.org ont tous présenté des interviews et des articles approfondis sur les activités du PDDAA dans tout le continent. Un certain nombre de vidéos d'interviews peuvent être visionnées sur la page YouTube et sur le site web du PDDAA.



MINISTERIAL POLICY BRIEF SERIES Number 1 – May 2009

Targeting Markets for African Livestock Commodities

Livestock play a critical role in the livelihoods of rural people in Africa. An estimated 200 million people in sub-Saharan Africa (SSA) keep livestock and many of the urban and peri-urban poor also benefit from livestock. Of the estimated 300 million poor people who live on less than US\$1.0 per day in SSA, half of them are highly dependent on livestock for their livelihoods. The potential of the livestock sector to ensure food security and reduce poverty is therefore enormous. However, improvements in the productivity of livestock and greater access to markets for livestock and livestock commodities are essential for exploiting this potential.

There are abundant resources and technologies available for increasing the productivity of livestock. There are also enormous opportunities in domestic and international markets for selling livestock and livestock commodities, provided certain technical requirements are met and the appropriate markets are properly targeted. If African livestock producers, particularly the smallholders, are to be food secure and less poor, governments must provide an appropriate policy environment for removing production and market constraints and facilitating access to lucrative, high-price, high-value markets for livestock and livestock commodities. Policies need to be developed to enable smallholder livestock producers to access international markets and take advantage of the so-called "livestock revolution".

Trade in livestock and livestock commodities

African trade in livestock and livestock commodities is currently far below what is required to support the level of economic development needed on the continent. Based on annual averages for the period 2000 to 2006, Africa produces 11.9 million tonnes of meat and 31.0 million tonnes of dairy products (milk equivalent) annually (FAOSTAT, various years) but consumes 12.8 million tonnes and 36.4 million tonnes respectively.




About 0.9 million tonnes of meat and 3.3 million tonnes of dairy products are imported annually to meet the deficit in consumption. Seven percent of the total meat consumed is imported while 15 % of dairy products consumed are imported. Of the total meat and dairy products produced, only 0.8% and 1.0% are exported respectively. Africa accounts for 2.0% only of world trade in meat and 3.8% of world trade in dairy products!

Les notes d'information les plus récentes sur les activités liées au PDDAA sont présentées sur le site web. Quelques-uns des articles téléchargés en 2009 traitaient des échanges transfrontaliers d'animaux d'élevage et du commerce primaire de produits de l'élevage. (Voir www.nepad-caadp.net/library-case-studies.php).



SERIE DE NOTES D'ORIENTATION MINISTERIELLES Numéro 1 – mai 2009

Cibler des Marchés pour les Produits d'Elevage africains

Le bétail joue un rôle crucial dans les moyens d'existence des populations rurales en Afrique. Environ 200 millions de personnes en Afrique subsaharienne (SSA) élèvent du bétail et un grand nombre des populations pauvres des zones urbaines et périurbaines tirent aussi profit du bétail. La moitié des 300 millions de personnes pauvres vivent avec moins de 1 dollar américain par jour en SSA dépendent fortement du bétail pour ses moyens d'existence. Le potentiel du secteur du bétail d'assurer la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté est par conséquent énorme. Toutefois, il est absolument nécessaire d'améliorer la productivité du bétail et d'avoir un meilleur accès aux marchés du bétail et des produits d'élevage pour exploiter ce potentiel.

Il existe des ressources abondantes ainsi que des technologies pour augmenter la productivité du bétail. Il y a aussi d'énormes possibilités de vente du bétail et des produits d'élevage sur les marchés intérieurs et internationaux à condition que certaines conditions techniques soient satisfaites et que les marchés appropriés soient correctement ciblés. Les gouvernements devraient fournir un environnement politique approprié pour éliminer les entraves à la production et au marché et faciliter un accès à des marchés lucratifs, de haute valeur pour le bétail et les produits d'élevage en vue d'assurer la sécurité alimentaire et alléger la pauvreté des producteurs africains de bétail, particulièrement les petits éleveurs. Il faut élaborer des politiques pour permettre aux petits éleveurs d'avoir accès aux marchés internationaux et de tirer profit de la fameuse « révolution du bétail ».

Commerce du bétail et des produits d'élevage

Environ 0,9 millions de tonnes de viande et 3,3 millions de tonnes de produits laitiers sont importés chaque année pour faire face au déficit en consommation.






Common Market for Eastern and Southern Africa
Comprehensive African Agriculture Development Programme

POLICY BRIEF Number 3 March 2009

Income Diversification Among Pastoralists: Lessons for Policy Makers

How Important is Diversification?

Income diversification is an increasingly important means for herders to manage risk. Currently the proportion of income from non-pastoral sources exceeds 20 percent for many pastoral locations in the region, a figure that is considerably larger than most policy makers would expect. However, despite its rising significance, diversification is not the panacea for overcoming pastoral poverty and food insecurity that many assume it to be. In fact, research shows that while some forms of diversification enhance welfare, others can increase risk and eventually undermine pastoral livelihoods. Importantly, herd mobility and accumulation remain the major means for managing risk in dryland areas and, therefore, efforts to encourage diversification should complement not compete with these goals.

This policy brief discusses some of the common misunderstandings regarding economic diversification among pastoralists that have plagued development policies and programs. It offers guidelines for different policy options which allow herders to better manage risk and position themselves for the future. As presented here, economic diversification among pastoralists is the pursuit of any non-pastoral income-earning activity, whether in rural or urban areas. This definition includes:

- any form of trading occupation e.g., selling milk, firewood, animals, or other products
- wage employment, both local and outside the area, including working as a hired herder, farm worker, and migrant laborer
- retail shop activities
- rental property ownership and sales
- gathering and selling wild products e.g., gum arabica, firewood, or medicinal plants
- farming, both for subsistence and cash incomes.

In presenting different examples of pastoral income diversification, the paper distinguishes between strategies of ex-pastoralists or poor who are clearly exiting pastoralism - often painfully - and those better-off herders who remain in the sector but are diversifying to complement and sustain their livelihood. One set of options for survival, the other for investment. As will be argued, rather than treat diversification always as an alternative to pastoralism, it suggests that it should be seen as a mechanism for adding economic value in pastoral communities and regions and for helping to maintain pastoral livelihoods.

Multiple Strategies

Income diversification is merely one of a range of different strategies that are employed by pastoralists to manage risk and improve welfare. Rarely is it the most important and usually ranks well behind the normal means of coping with risk, which include mobility, herd accumulation and animal diversification, the use of social networks and exchanges, and the marketing of animals. Practitioners may view income diversification as an abandonment of pastoralism, but only the poorest, least viable pastoral households are using it to opt out of pastoralism. Instead, better-off pastoral households pursue non-pastoral activities to recover from drought or shock-induced herd losses and to supplement rather than replace livestock-based incomes. The need to earn supplemental revenues has resulted in some households maintaining family members year-round in settlements, while others remain in the range areas with the herds. By doing so, they still are able to move animals in search of seasonal pastures and water, as well as pursue non-pastoral activities, including formal education.

Pastoral areas are littered with failed development projects, especially expensive irrigation schemes and market infrastructure projects, which were based on the faulty premise that drought-stricken pastoralists would permanently exit pastoralism following a major disaster, such as a drought. Costly investments in permanent irrigation structures and town-based facilities were constructed in many pastoral areas but were abandoned once the pastoral sector recovered and herders returned to pastoralism. The expensive lesson here is that flexibility should be a driving factor in programs and policies that allow herders different options to supplement livestock-based incomes.

Adding Value to Pastoral Production

Different forms of pastoral diversification support, even strengthen, the pastoral sector, while other activities can undermine and constrain it. For instance, activities that keep value added in the



Economic diversification: the well-organized cross-border milk trade around Mandera in northeast Kenya adds value to pastoral production (photo: Dawit Akibie)

Le Forum médiatique de journalistes africains du NEPAD-PDDAA et le bulletin du PDDAA, régulièrement publié, sensibilisent le public au programme du PDDAA et proposent des informations pour les politiques de développement agricole et rural et la planification stratégique à tous les niveaux. Des articles sur les problèmes cruciaux de sécurité alimentaire en Afrique ont également été publiés par l'intermédiaire du réseau de journalistes du PDDAA.

En 2009, l'équipe de communication du PDDAA a continué à renforcer ses liens avec les médias internationaux. Par exemple, le très respecté journal anglais The Guardian a publié un article sur le PDDAA rédigé par le Dr. Lindiwe Majele Sibanda, Directeur général du Réseau d'analyse des politiques sur l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles. The Guardian a également accepté de publier d'autres articles sur le PDDAA en 2010.

En outre, le Dr. Mayaki (Directeur exécutif de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD) a aussi fait la promotion du PDDAA et souligné l'importance de l'agriculture pour le continent dans un certain nombre de réunions et d'interviews de haut niveau avec des organismes de l'ONU.

L'histoire du PDDAA: la salle vidéo du PDDAA

La salle vidéo du PDDAA est un moyen innovant de partager les enseignements acquis et les réussites. La première vidéo de la salle vidéo du PDDAA a montré comment des terres mal gérées pouvaient devenir extrêmement productives. Cette vidéo du pilier I du PDDAA, produite en partenariat avec TerrAfrica, explique les questions de gestion des terres en Afrique, montre leurs effets sur les économies et donne des solutions pour faire face à ce type de problèmes. D'autres vidéos portent sur la signature des accords du PDDAA en 2009.



«La jeunesse est le facteur clef qui déterminera l'avenir de nos économies, de nos institutions politiques et de nos systèmes de gouvernement. Soit les gouvernements africains règlent le problème du chômage des jeunes grâce à l'agriculture et au développement rural... soit ils ne le font pas, et ils se retrouveront alors assis sur une véritable bombe politique.»

Le Dr. Mayaki, Directeur exécutif de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, dans une interview pour le magazine Afrique Renouveau de l'ONU

Le bouche à oreille et les échanges en face à face sont souvent le meilleur moyen de stimuler les débats et de faire avancer les choses. En 2009, le PDDAA a suivi la recommandation formulée par la Plate-forme partenariale en 2008 de sélectionner et de recruter des dirigeants africains pour présenter le programme du PDDAA, le défendre et mobiliser le public en sa faveur. C'est ainsi qu'est en train de se former un cadre de champions du PDDAA au sein duquel figurent les présidents de la Sierra Leone, du Bénin et du Malawi et les ministres de l'Agriculture de la Sierra Leone et du Bénin.

Les champions du PDDAA oeuvrent pour la cause des valeurs et principes du PDDAA dans tout le continent africain et au niveau international. Ils peuvent aussi user de leur influence pour soutenir les réformes politiques et institutionnelles dans le secteur agricole, aider à mobiliser des ressources financières et attirer l'attention des médias internationaux pour stimuler l'investissement dans l'agriculture africaine.

La sensibilisation passe également par la musique et la danse. Au Liberia, les agricultrices ont présenté une chanson à l'occasion du processus des tables rondes du PDDAA et contribué ainsi à créer une ambiance pleine d'inspiration pour l'événement. En Sierra Leone, un morceau entier d'Afro-pop a été composé sur la mise en oeuvre du PDDAA qui a réussi à revitaliser les politiques et la production agricoles dans le pays. Ces deux événements ont reçu l'aide des organes de coordination du PDDAA, qui orchestrent l'organisation des manifestations dans tous les pays où ils existent.

Personnel 2009

C'est la Division de l'agriculture du NEPAD, au sein du Secrétariat du NEPAD, qui gère le PDDAA. L'équipe de gestion comprend le Conseiller principal/Chef de la Division de l'agriculture et les responsables des cinq équipes de travail, qui sont associées en fonction des spécialisations individuelles et des demandes d'activité. Les membres du personnel peuvent appartenir à des équipes multiples.

Structure opérationnelle de la Division de l'agriculture du NEPAD



Effectif en personnel de la Division de l'agriculture du Secrétariat du NEPAD

(Tout le personnel relève de l'une des cinq équipes ou de plusieurs – **tout** le travail est effectué dans le cadre des cinq équipes)

Prof. Richard Mkandawire	Chef de la Division de l'agriculture du NEPAD
Mme Pat Smith	Administratrice, Division de l'agriculture
Mme Boitshepo Bibi Giyose	Conseillère, Sécurité alimentaire et nutritionnelle
M. Martin Bwalya	Spécialiste principal, Gestion durable des terres
Mme Rudo Makunike	Responsable, Recherche et développement en gestion durable des terres
Dr. Sloans Chimatiro	Conseiller principal, Pêches
Dr. Maria Wanzala	Conseillère pour les engrais, détachée de l'IFDC
Dr. Andrew Kanyegirire	Directeur de la communication du PDDAA
M. Komla Bissi	Conseiller pour les affaires agricoles; détaché de la FAO
Mme Angelline Rudakubana	Partenariats, détachée du Programme alimentaire mondial
Mme Edna Kalima	Expert
Mme Tendai Tofa	Assistante personnelle, Division de l'agriculture
Mme Cordelia Kegeriloe	Assistante personnelle, Division de l'agriculture
M. Ousmane Djibo	Conseiller pour la mise en œuvre du PDDAA; détaché de GTZ
Mme Edith Maboumba	Assistante personnelle, Division de l'agriculture

Le PDDAA, l'initiative sous contrôle africain et dirigée par l'Afrique oeuvrant à stimuler la productivité agricole en Afrique

- Le PDDAA est animé par la conviction que les problèmes et enjeux du développement de l'Afrique ne peuvent trouver de solution durable que si l'Afrique s'en occupe elle-même. Plus que jamais, le NEPAD et le PDDAA ont galvanisé les énergies africaines et l'envie collective de s'attaquer au programme de développement et aux problèmes chroniques de la faim et de la pauvreté. Aucune initiative n'a par le passé suscité autant de soutiens politiques à l'échelle du continent. Jamais non plus les pays africains n'ont engagé à tel point leurs propres ressources. Le PDDAA est la première action globale visant à mobiliser les énergies africaines et les volontés de faire face aux enjeux de développement du continent et, plus précisément, à surmonter les obstacles et à saisir les opportunités de stimuler la productivité agricole.
- Il est attendu du cadre d'action du PDDAA qu'il stimule et oriente une «nouvelle manière de faire les choses», caractérisée par les principes d'intégration et de partenariat, la propriété collective, la responsabilité et une planification et une mise en œuvre axées sur les résultats.
- Il est attendu du PDDAA qu'il rende le développement et la mise en œuvre des programmes nationaux et régionaux plus efficaces et efficaces et obtienne des résultats tangibles.
- Le programme et le processus du PDDAA stimuleront la cohérence et la continuité dans les efforts régionaux et nationaux de développement, guidés en cela par une croissance durable et des cibles d'investissement partagées.
- Le PDDAA constitue un point d'entrée direct et efficace pour permettre aux bailleurs de fonds de s'engager dans le programme agricole africain.

Publié par:

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)
P.O. Box 1234, Halfway House
1685
Midrand
Afrique du Sud

Adresse physique:

Block B
Gateway Park
Corner Challenger and Columbia Avenues
Midridge Office Park
Midrand

Tél.: +27 (0) 11 256 3600
E-mail: info@nepad.org
Site web: www.nepad.org

La Division de l'Agriculture à l'Agence de planification et de coordination du NEPAD:

Prof. Richard Mkandawire,
Chef de la Division de l'Agriculture du NEPAD
Tél.: +27 (0) 11 256 3600
E-mail: Richardm@nepad.org
Site web: www.nepad-caadp.net
Twitter: twitter.com/NEPAD_AU
Facebook: www.facebook.com/nepad.page
YouTube: www.youtube.com/CAADP

Toutes les données initiales ont été fournies par le Service de la communication du PDDAA

Elaboré et rédigé par Scriptoria Communications (www.scriptoria.co.uk) en étroite collaboration avec Andrew Kanyegirire du Service de la Communication du NEPAD.

Références photographiques:
NEPAD

